

Batterie de condensateurs

Ensemble d'appareillage BT ATELIER MECANIQUE (Atelier)

Exécution des coupures : Ensemble des circuits du tableau
 Essai des dispositifs D.R. : Essai par création d'un défaut réel entre phase et terre

Continuité du conducteur de protection amont

Point de référence du mesurage	Mode opératoire	Résultat Rc B/M/Valeur (mΩ)
CANALIS I	Mesurage de la résistance de continuité entre le point de référence et la borne principale de terre de l'ensemble d'appareillage	B

Protection des circuits contre les surintensités - Essais des DDR

NOTA : (1) Nature des conducteurs : en l'absence d'indication contraire les Sections correspondent à des conducteurs en cuivre
 Nature de l'isolant : PVC – PR ou EPR – C = Caoutchouc – S = Silicone

(2) F= Facteur global de correction, défini par la NF C 15-100 et l'UTE C 15-105, applicable au courant admissible.

M = Méthode de référence, caractéristique du mode de pose, définie par le tableau 52G de la NF C 15-100.

Izc = Courant admissible dans la canalisation compte tenu du facteur global de correction.

Izc et FxM peuvent ne pas être indiqués pour les circuits terminaux de section 1,5 ou 2,5 mm²

(3) Filiation : Signifie que le pouvoir de coupure indiqué est celui obtenu par filiation

Détail des circuits de l'appareillage BT

Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection						Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)	
1 - Général coffret		D 44	NC100	63	D	10.0		
1 - Machine à outils S _{Ph} : 3x2.5 - Nat _{Ph} : Cu S _N : 3x2.5 - Nat _N : Cu S _{PE} : 3x2.5 - Nat _{PE} : Cu	0,8 x E	Dd 33	C60N	25	C	10.0	300	B
1 - Général PC FORCE		Dd 33	C60N	50	C	10.0	30	B
3 - PC 380 volts 32A S _{Ph} : 6 - Nat _{Ph} : Cu S _{PE} : 6 - Nat _{PE} : Cu Isolant : PR	45,6 0,8 x E	D 33	C60N	32	C	10.0		
1 - Prise 230V éclairage S _{Ph} : Dist - Nat _{Ph} : Cu S _N : Dist - Nat _N : Cu		Dd 21	DPN	32	C	6.0	30	B
7 - PC 220 volts S _{Ph} : 2.5 - Nat _{Ph} : Cu S _N : 2.5 - Nat _N : Cu S _{PE} : 2.5 - Nat _{PE} : Cu		D 21	DPN	20	C	6.0		



Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection							Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)		
1 - Général PC+EC		Dd 21	DPN	32	C	6.0	30		B
1 - Chargeur S _{Ph} : 2.5 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 2.5 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 2.5 - Nat. _{PE} : Cu		D 21	MG DPN	16	C	6.0			
4 - Eclairage S _{Ph} : 1.5 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 1.5 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 1.5 - Nat. _{PE} : Cu		D 21	DPN	16	C	6.0			
7 - Départ PC S _{Ph} : 2,5 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 2,5 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 2,5 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR		D 21	DPN	20	C	6.0			

Ensemble d'appareillage BT TABLEAU SECONDAIRE SCIERIE Interpark SN 630A (près de l'atelier tournage / affûtage)

$I_k \text{ Max} = 20 \text{ kA}$

Exécution des coupures : Ensemble des circuits du tableau

Essai des dispositifs D.R. : Essai par création d'un défaut entre l'amont et l'aval

• **Continuité du conducteur de protection amont**

Point de référence du mesurage	Mode opératoire	Résultat Rc B/M/Valeur (mΩ)
Borne de terre du TGBT	Examen visuel des connexions, mesurage de la résistance de continuité impossible	B

• **Protection des circuits contre les surintensités - Essais des DDR**

NOTA : (1) Nature des conducteurs : en l'absence d'indication contraire les Sections correspondent à des conducteurs en cuivre
Nature de l'isolant : PVC – PR ou EPR – C = Caoutchouc – S = Silicone

(2) F = Facteur global de correction, défini par la NF C 15-100 et l'UTE C 15-105, applicable au courant admissible.

M = Méthode de référence, caractéristique du mode de pose, définie par le tableau 52G de la NF C 15-100.

Izc = Courant admissible dans la canalisation compte tenu du facteur global de correction.

Izc et FxM peuvent ne pas être indiqués pour les circuits terminaux de section 1,5 ou 2,5 mm²

(3) **Filiation** : Signifie que le pouvoir de coupure indiqué est celui obtenu par filiation

Détail des circuits de l'appareillage BT

Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection							Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)		
1 - Inter général		I 4	630						
1 - Ventilation S _{Ph} : 2 x 25 - Nat. _{Ph} : Cu S _{PE} : 25 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	212,4 0,9 x B	D 44 +N1/2	C125N	125	815	22.0			



Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection							Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)		
1 - CANALIS SCIERIE S _{Ph} : 95 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 50 - Nat. _N : Cu Isolant : PR	292 1 x C	D 44	C250N	200	1250	35.0			

Ensemble d'appareillage BT ARMOIRE AFFUTAGE-TOURNAGE (Atelier affûtage)

Exécution des coupures : Ensemble des circuits du tableau

Essai des dispositifs D.R. : Essai par création d'un défaut réel entre phase et terre

Coupure d'urgence : **10**

• **Continuité du conducteur de protection amont**

Point de référence du mesurage	Mode opératoire	Résultat Rc B/M/Valeur (mΩ)
canalis scierie	Mesurage de la résistance de continuité entre le point de référence et la borne principale de terre de l'ensemble d'appareillage	100

• **Protection des circuits contre les surintensités - Essais des DDR**

NOTA : (1) Nature des conducteurs : en l'absence d'indication contraire les Sections correspondent à des conducteurs en cuivre
Nature de l'isolant : PVC – PR ou EPR – C = Caoutchouc – S = Silicone

(2) **F** = Facteur global de correction, défini par la NF C 15-100 et l'UTE C 15-105, applicable au courant admissible.

M = Méthode de référence, caractéristique du mode de pose, définie par le tableau 52G de la NF C 15-100.

Izc = Courant admissible dans la canalisation compte tenu du facteur global de correction.

Izc et FxM peuvent ne pas être indiqués pour les circuits terminaux de section 1,5 ou 2,5 mm²

(3) **Filiation** : Signifie que le pouvoir de coupure indiqué est celui obtenu par filiation

Détail des circuits de l'appareillage BT

Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection							Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)		
1 - Canalis 63A affûteuse couteau S _{Ph} : 10 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 10 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 10 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	63,2 0,8 x E	Dd 44	C60N	63	D	10.0	300		B
1 - Canalis 40A Banc de planage S _{Ph} : 6 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 6 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 6 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	45,6 0,8 x E	Dd 44	C60N	40	D	10.0	300		B
1 - Canalis 40A affûteuse scie S _{Ph} : 6 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 6 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 6 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	45,6 0,8 x E	Dd 44	C60N	40	D	10.0	300		B
1 - Canalis 40 affûteuse ruban S _{Ph} : 6 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 6 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 6 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	45,6 0,8 x E	Dd 44	C60N	40	D	10.0	300		B



Qté - Désignation Section (mm²) – Nature (1)	Izc (A) Ou FxM (2)	Dispositif de sectionnement coupure et protection							Essai DDR (mA)
		Type / Référence / In	Ir (A)	Im (A)	PdC (3) (kA)	Idn (mA)	tempo (s)		
1 - Général EC		Id 2	40					30	B
1 - Eclairage sciage S _{Ph} : 2.5 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 2.5 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 2.5 - Nat. _{PE} : Cu		D 21	DPN	16	C	6.0			
7 - Canalis éclairage S _{Ph} : 1.5 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 1.5 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 1.5 - Nat. _{PE} : Cu		D 21	DPN	16	C	6.0			
1 - Départ PC Tri S _{Ph} : 6 - Nat. _{Ph} : Cu S _N : 6 - Nat. _N : Cu S _{PE} : 6 - Nat. _{PE} : Cu Isolant : PR	45,6 0,8 x E	Dd 44	DT40	32	C	6.0		30	B

Matériels BT Local TGBT - Poste HT

Eclairages fixes :

2 de Classe II **11**

Blocs Eclairage de Sécurité :

Essai effectué : oui

1 de Classe II **12**

Prises de courant vérifiées :

2 PC dans des locaux autres que bureaux

Local TGBT

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux						CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22 - 20U	30	B	

Local HT

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux						CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 - 25A	30	B	



Matériels BT BATIMENT BROYEUR**Eclairages fixes :**

6 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

2 PC dans des locaux autres que bureaux

Armoire éclairage

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures F _c (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A) Id (mA)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I4 - 63A		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux : PC 220V			Dd22 - 15U	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux PC 24V			Dd22 - 5U	300	B
1 - Transfo 220/24V			RT2-U		B

ARMOIRE BROYEUR

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures F _c (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A) Id (mA)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 13			I4 - 400		B
1 - Moteur + variateur Broyeur	Q4		Rt 250		B
1 - Moteur tapis vert	Q1		RT9 - Im(A) : 180		B
1 - Moteur Elévateur	Q5		RT6.3 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur Tamiseur	Q6		RT 4 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur Tapis fines	Q7		RT4 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur Aspiration	Q8		RT4 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur transporteur	Q9		RT12 - Im(A) : 180		B
1 - Moteur Tapis métal + Variateur			RT32 - Im(A) : C		B
1 - Moteur Tapis supérieur	Q3		RT16 - Im(A) : 240		B
1 - Moteur Tapis Inférieur	Q31		RT16 - Im(A) : 240		B
1 - Dispositif DR PC			Dd33 32C	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd33 50D	30	B

ARMOIRE ENROBAGE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures F _c (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A) Id (mA)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I3 - 25A		
1 - Moteur +Variateur			Rt 5,5 - Im(A) : 104		B
1 - Moteur +Variateur			Rt 6 - Im(A) : 130		B
1 - transfo 380/24			Rt 4 - Im(A) : 80		M 14
1 - Moteur			Rt 4 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur			Rt 2,5 - Im(A) : 52		B



Matériels BT BATIMENT SCIERIE

Eclairages fixes :

5 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

11 PC dans des locaux autres que bureaux

Cabine de pilotage

Armoire Aspiration

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Rt 250 - Im(A) :1750		B
1 - moteur aspirateur			VAR 45KW		B
1 - moteur aspirateur 15			VAR 25KW		B

Armoire sciage RENNEPONT

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			IS 3 - aM500A		
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 40A	30	B
1 - Transfo 380/220V			Fu aM10		M 16
1 - Secondaire 220V			Fu aM6		M
1 - Dispositif DR en circuits terminaux 220V permanent			Id 2 - 40A	30	B
1 - Moteur + variateur. HERCULE			IS 3 - 250A		B
1 - Moteur + variateur. JUPITER			S3 - aM100A		B
1 - Moteur + variateur. JUPITER			S3 - aM100A		B
1 - Moteur + variateur. PREDELIGNEUR			I3 - aM160A		B
1 - Palan	QF22		Fu 3 - aM10		B
1 - Moteur + redresseur treuil	Q3		S3 - aM125		B
1 - Moteur ventilateur	D1		Rt 1 - Im(A) : 13		B
1 - Transfo 400/230V	T3		Fu2 - aM1		B
1 - Moteur + Variateur Diviseur	QF2		Rt 17 - Im(A) :300		B
1 - Moteur retourneur	QF86		Rt 6 - Im(A) :130		B
1 - Moteur GH Chariot	QF1		Rt 13 - Im(A) : 230		B
1 - Alim 24v redressé			aM2		B
1 - Transfo 380/24V			fu -gG 2		M 17
1 - secondaire 24V			Fu - 10gG		M
1 - Moteur Deck 1	QF10		Rt 6 - Im(A) : 130		B
1 - Moteur Deck 2	QF11		Rt 6,3 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur GH. Chaîne			Rt 13 - Im(A) : 180		B
1 - Moteur éjection	QF32		Rt 4 - Im(A) : 80		B
1 - Moteur rouleaux	QF15A		Rt 3- Im(A) : 52		B
1 - Moteur rouleaux	QF15B		Rt 3,7 - Im(A) : 52		B
1 - Moteur	QF 14B		Rt 4 - Im(A) :80		B
1 - Moteur	QF 16		Rt 2,8 - Im(A) :52		B



Armoire tapis tasseaux

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I4 - 63A		B
1 - Transfo 400/ 24V			Fu -aM2		B
1 - moteur tapis			Rt 2 - Im(A) : 32		B
1 - moteur tapis sciage			Rt 3,2 - Im(A) : 52		B
1 - moteur tapis encaisseur			Rt 2. - Im(A) : 32		B
1 - moteur tapis déchet			Rt 3,5 - Im(A) : 52		B
1 - moteur tapis déchet			Rt 5 - Im(A) : 80		B
1 - moteur tapis encaisseur			Rt 2,5 - Im(A) : 52		B
1 - moteur scie gauche			Rt 6 - Im(A) : 130		B
1 - moteur scie droite			Rt 6 - Im(A) : 130		B
1 - moteur scie mobile			Rt 3,5 - Im(A) :52		B
1 - Dispositif DR PC			Dd33 32-C	30	B

Machine Holtec Non vérifié, information(s) donnée(s) pour mémoire

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Ensemble Holtec			En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B

Matériels BT BATIMENT SCIERIE BROYAGE EMPILEUR PLANCHETTE

Eclairages fixes :

4 de Classe I

ARMOIRE BROYEUR

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I3 - 250A		B
1 - MOTEUR BROYEUR			Rt132		B
1 - ALIM 21V	1QV4		Fu		B
1 - TRANSFO 400/116V	1QV1		Fu		B
1 - TRANSFO 400/24V	1QV2		Fu		B
1 - MOTEUR Tapis vert	Q1		Rt9 - Im(A) :180		B
1 - MOTEUR	Q5		Rt6.3 -In(A):80		B

EMPILEUR PLANCHETTE Non vérifié, information(s) donnée(s) pour mémoire

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44 50C	300	B



Matériels BT ATELIER TOURNAGE AFFUTAGE**Eclairages fixes :**

21 de Classe I

Appareils amovibles :

3 de Classe I

15 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :

3 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

10 PC dans des locaux autres que bureaux

CLAVETEUSE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur 2.2KW		5,35	Rt 5,2		B

SCIE ALTERNATIVE SERM

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur scie P=1.1 kW			RT4 Im(A) : 32		B
1 - moteur pompe			RT4 Im(A) : 32		B

Tour ROCMAN N°50848

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur broche P=5 kW			RT10+aM20		B
1 - Moteur pompe P=0.12 kW			RT0.2+aM20		B
1 - Transfo 380/220/24 P=100 kW			aM20		B
1 - Visu			SP		B

PERCEUSE SYDERIC

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur broche		2,7	Fu		B
1 - Moteur pompe			RT1 - Im : 20		B

FRAISEUSE HURON

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I3		B
1 - Moteur broche			RT30 - Fu		B
1 - Moteur table			RT30 - fu		B
1 - Moteur pompe P=0.75 kW			RT1,2 -fu		B
1 - Transfo 400/24 V P=160 kW			fu		B



Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
0 - Secondaire			fu			B

MACHINE A PLANER VOLLMER

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Machine			Appareil CE, circuits internes NV			B

DIVERS

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Touret brosse	ATOMAX		RT3			B
1 - Poste à souder SAF	MR 160		aM8			B
1 - Touret			aM4			B
1 - Moteur Presse ENERPAC		2,7	Rt 3 - Im(A) :52			B

Affuteuse REFORM 6115

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Affuteuse			Appareil CE, circuits internes NV			B

AFFUTEUSE ALLIGATOR N°10691

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Moteur meule P=0.45 kW			RT1.6			B
1 - Moteur avance			RT6.6			B

Affuteuse ALLIGATOR N° 8158

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I2			B
1 - Moteur meule			VAR			B
1 - Moteur avance			VAR			B

Affûteuse LOROCH 5755

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Moteur meule P=0.25 kW			aM8			B
1 - Moteur meule			aM8			B



ASPIRATION POUSSIERE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Moteur ventilateur P=1.5 kW			RT2.5			B

AFFUTEUSE LOROCH N° R151

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Moteur meule P=0.25 kW			aM8			B
1 - Moteur avance			aM8			B

Matériels BT Pompe à gasoil

Eclairages fixes :

1 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

1 PC dans des locaux autres que bureaux **18**

Local pompe

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Pompe			RT2.5			B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux						CLII

Matériels BT Atelier grumes / écorceuse

Eclairages fixes :

13 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

5 PC dans des locaux autres que bureaux

ARMOIRE MECANISATION TRONCONNEUSE AVANT ECORCEUSE T10 T11 T12

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	T10					B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 - 16C		30	18
1 - transfo 380/220V630VA			FU Im(A) : aM2			B
1 - moteur deck	QF10		RT16 Im(A) : 234			
1 - moteur convoyeur entrée P=4 kW	QF1	9	RT9 Im(A) : 130			B
1 - moteur tronçonneuse P=11 kW	QF16	22,9	RT23 Im(A) : 320			B
1 - moteur groupe hydraulique P=5.3 kW	QF14	6,3	RT6.2 Im(A) : 130			B
1 - moteur convoyeur sortie P=3 kW	QF2	7,1	RT7 Im(A) : 130			B
1 - moteur GH méca	QF1.5		RT12 Im(A) : 180			B



Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur Deck	QF11		RT7		B
1 - Moteur Deck	QF12		RT4		B
1 - Moteur tapis sciure	QF13		RT3.5		B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 19 20	T11		En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22 16A C	30	B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	T12		En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B

Armoire cubeur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					B

Armoire Broyeur Déchets T23

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 21	T23		I4-100A		B
1 - Centrale hydraulique	4 kW		RT9		B
1 - Moteur Tapis sortie	1.5 kW		RT4		B
1 - Moteur Chaîne racleuse	2.2 kW		RT6		B
1 - Moteur Tapis benne	1.5 kW		RT4		B
1 - Transfo 400/24V			Fu		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 16A C	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd33 16K	30	B

CHAINE ET TRONCONNAGE STHIL N° 33 T20

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général 22	T20		I4-63A		B
0 - Dispo			RT10 - Im(A) : 130		B
1 - Volet			RT4 Im(A) : 52		B
1 - Bras mesureur			RT3.3 Im(A) : 52		B
1 - Chaîne entrée trans.	Q3		RT10 Im(A) : 130		B
1 - Chaîne entrée long.	Q4		RT10 Im(A) : 130		B
1 - Chaîne entrée long.			RT8 Im(A) : 130		B
1 - Chaîne sortie trans.	Q8		RT6 Im(A) : 130		B
1 - Moteur convoyeur déchet	Q1		RT9 Im(A) : 130		B
1 - Moteur	Q6-7		RT2.5 - Im(A) : 32		B
1 - Transfo 380/220V	630VA		Fu -4gG		B



TRONCONNEUSE N° 34 (poste de commande) T22

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	T22		I3 -63A		B
1 - Groupe hydro			RT6.3 Im(A) : 80		B
1 - Moteur tronçonneuse			RT25 Im(A) : 320		B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	T21		En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B

ECORCEUSE N° 43 (poste de commande) T21

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	T21		IS 3 - aM100		B
3 - Moteur P=7 kW	Q2A-Q2B-Q9		RT8 Im : 130		B
1 - Moteur tapis début P=8 kW	Q11		RT10 Im : 130		B
2 - Moteur tapis	Q8-Q10		RT6 Im : 130		1
1 - Transfo P=400 kW			Fu		B
1 - Moteur écorceuse P=30 kW	Q1		RT40 Im : 520		B
1 - Moteur écorceuse P=21 kW	Q3		RT20 Im : 300		B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux tronçonneuse avant écorceuse			En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B

DIVERS (PORTE BLANCHE)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Palan DEMAG 8 tonnes			RT23 - aM32		B
1 - Palan sur potence			RT5+aM16		B

Coffret éclairage/PC près T20

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 40A	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 16A	10	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux PC TRI			Dd33 32C		

Coffret alimentation atelier T00

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 23 24	T00				CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id4 40A	30	B



Matériels BT DEROULAGE LIGNE 3 (coté tronçonnage)

Armoire SEM 3 centreur D31

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	D31		Appareil CE, circuits internes NV		B

Dérouleuse SILMEC D30

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	D30		Appareil CE, circuits internes NV		

Rainureuse USR D42

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	D42		Appareil CE, circuits internes NV		

DEROULEUSE CORALI M84 D40

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général	D40		I4-100A		B
1 - Moteur hydraulique			RT6 - Im : 130		B
1 - Moteur réglage borne		4,6	RT4 - Im : 80		B
1 - Moteur tapis déchets			RT4.5 - Im : 52		B
1 - Transfo 400/115V	250 VA		aM1		B
1 - Palan Verlinde			D33 20-C		B
1 - Moteur déroulage		43	VAR - FU		B

ARMOIRE MASSICOT D41

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 25	D41				B
1 - Transfo 400/110V	100 VA		aM1		B
1 - Moteur couteau + var.	QF3		RT28- Im : 416		B
1 - Moteur + variateur	QM1		RT16 - Im : 208		B
1 - Moteur + variateur	QF6		RT4 - Im : 65		B
1 - Moteur + variateur	QF7		RT4 - Im : 32		B
1 - Moteur + variateur	QF8		RT3.5 - Im : 65		B
1 - Moteur courroies sortie			RT4 - Im : 52		B



EMPILEUR SORTIE CORRALI D32

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	42				B
1 - Moteur	GV1		RT2.5		B
1 - Moteur	GV2		RT5.5		B
1 - Transfo 220/24V			Fu aM0,5A		B

Matériels BT ATELIER DEROULAGE lignes 1 et 2

Eclairages fixes :

22 de Classe I

1 de Classe II

Appareils amovibles :

2 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

4 PC dans des locaux autres que bureaux

Armoire convoyeur déroulage D24

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I4/100A		B
1 - MOTEUR CHAINE			RT10 - Im(A) : 130		B
1 - Moteur chaîne			RT1.6 Im(A) : 32		B
1 - Sortie BILLOT			RT6 Im(A) : 130		B
1 - Sortie CORALI			RT10 Im(A) : 130		B
1 - Déchet			RT6 Im(A) : 130		B
1 - Transformateur			Fu aM6		B
0 - Secondaire			1C		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd33-32C	30	B
1 - Moteur éjecteur			RT 6,3 -Im (A): 80		B
1 - Moteur chaîne virage			RT 6-Im (A): 120		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux PC mono			Id2 16A	10	B

COFFRET CHAINE RACLEUSE D11

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 26	D11		I4 - 20A		B
1 - transfo 380- 24V			Fu		M 27
1 - Dispositif DR en circuits terminaux PC tri			Dd 33 32C	30	B
1 - Dispositif DR PC			Dd 22 20C	30	B
1 - Moteur + variateur chaîne			RT 18 - Im(A) : 230		B
1 - Moteur chaîne			RT 18 - Im(A) : 230		B
1 - Moteur scie	Noel		Rt 4 - 52		B
1 - PALAN.			RT4 - Im(A) :52		B



Coffret à coté dérouleuse S800

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR PC			Dd22 16A C	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux PC (coupé)			Dd33-32C	30	NE
1 - Palan Atelier d'Orleans			D33- 10A		B

Matériels BT Atelier déroulage ligne 1**Centreur SEM 2 D20**

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret terminal	D20		I3 -50A		B
1 - moteur pompe hydraulique	Q3		RT18		B
1 - moteur ventilateur	Q4		RT0.16		B
0 - dispo	Q6		RT2.8		B
6 - Variateur			Fu		B
1 - AUTO TRANSFO 400/230			Fu		B
1 - ALIM 24V	F2		Fu		B
1 - ALIM 24V	F4		Fu		B

DEROULEUSE U.S.R. S800-800

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	23		Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR PC			Id 2 -40A	30	B

ARMOIRE EUROTEN 003 TRIAGE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I 3		B
1 - Moteur	DM1		VAR		B
1 - Moteur	DM2		VAR		B
1 - Moteur	DM3		VAR		B
1 - Moteur	DM4		VAR		B
1 - Moteur	DM5		VAR		B
1 - Moteur	DM6		VAR		B
1 - Transfo - 400 / 115			aM4		B



PALETISEUR CORALI N°2702 D21

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 23	D21	25			
1 - Moteur			RT7 - Im : 32D		B
1 - Moteur	RT3		RT6 - Im : 32 D		B
1 - Moteur	RT2/2		RT0.4 - Im : 32D		B
0 - Secondaire			Im(A) : 2		B

Matériels BT Atelier déroulage ligne 2

Armoire centreur SEM N°1 D14

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I3		B
1 - moteur pompe hydraulique	Q3		RT3.5		B
1 - moteur ventilateur	Q4		RT0.16 - 2.5		B
1 - AUTO TRANSFO 400/230V	F11		Fu		B
5 - Variateur axes			Fu		B
1 - ALIM 24V	F2		Fu		B
1 - ALIM 24V	Fu		Fu		B

Dériveuse D10

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Appareil CE, circuits internes NV		B

Tapis triage D13

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 29		32	I3		B
1 - Transfo 400/24V 160VA			aM1		B
1 - Moteur courroie Corali		1,2	VAR		B
1 - Moteur courroie double		2	VAR		B
1 - Moteur courroie rouge		2,2	VAR		B
1 - Moteur tapis déchets		2,85	RT4 - Im(A) :52		B



Palettiseur double D12

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 30 31			I3		B
1 - Alim 24V			aM4		M 32
1 - Moteur			Rt 3,5 - Im(A): 52		B
1 - Moteur			Rt 1,6 - Im(A): 32		B
1 - Moteur			Rt 1,6 - Im(A): 32		B
1 - Moteur			Rt 1,6 - Im(A): 32		B
1 - Moteur			Rt 7 - Im(A): 130		B
1 - Moteur			Rt 7 - Im(A): 130		B
1 - Moteur			Rt 6 - Im(A): 130		B

Matériels BT CHAINE DE PRODUCTION GROUPE A

Eclairages fixes :

45 de Classe I

2 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :

4 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

3 PC dans des locaux autres que bureaux

Tableau éclairage groupe A U=400V

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 33					B
6 - canalis éclairage			Rt 25 - D		B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux chargeur chariot					CLII

Scie à Tasseaux SILMEC

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A1		Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux maintenance				34	

Tapis déchets vers bac

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - moteur		1,6	Rt 1.7		B



SCIE REFENTE (ARMOIRE A2)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux GENERAL	A2		Appareil CE, circuits internes NV		B

Cisaille SODEME F076 (ARMOIRE A3-0)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A3-0		I3		B
1 - Moteur table P=0.75 kW			RT2.1 - Im(A) : 32		B
1 - Transfo 380/110 P=63 VA			aM1		B
1 - Secondaire			aM1		B

Matériels BT GROUPE A LIGNE DE TETE

MACHINE DE TETE (armoire A3)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A3		I4		B
1 - TRANSFO 400/48	QFPT1		Rt2/In(A):C		B
1 - ALIM 24V			Rt2/In(A):C		B
1 - AUTO TRANSFO 400/220V			Fu		B
1 - MOTEUR			Rt6.3 - Im(A):82		B
1 - MOTEUR			Rt4.5 - Im(A):82		B
1 - MOTEUR			Rt3.5 - Im(A):65		B
1 - MOTEUR VENTILATION 1			Rt0.7 - Im(A):13		B
1 - MOTEUR VENTILATION 2			Rt0.9 - Im(A):16		B
1 - MOTEUR SCIE			Rt17 - Im(A) :260		B
1 - MOTEUR MONTANT			Rt17 - Im(A) :210		B
1 - MOTEUR TETE			Rt28 - Im(A) :520		B
1 - MOTEUR TETE			Rt28 - Im(A):520		B
1 - MOTEUR ENTRAINEMENT			VAR/Fu		B

DISTRIBUTION DE LATTE (armoire A3-1)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A3-1				B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 25A	30	B
1 - ALIM 24V			Rt2/In(A)C		B
1 - MOTEUR GAUCHE			VAR		B
1 - MOTEUR DROIT			VAR		B



BARRETTEUSE DE TETE (armoie A3.2)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A3-2		I4 - 63A			B
1 - Dispositif DR PC			Dd21 - 16C		30	B
1 - MOTEUR REGLAGE		1,5	Rt1.4 - Im(A) :26			B
1 - ALIM 24V			Fu 21 - aM6			B
6 - MOTEUR + VARIATEUR			aM40			B
1 - VENTILATION ARMOIRE			Fu 21			B

CISAILLE DE LATTE (COFFRET A3-3)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A3-3					B
1 - Moteur			RT2			B

Coffret tapis sortie (coffret A4)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A4					B
1 - Moteur tapis bas	M1		RT1,8 - Im(A) :32			B
1 - Moteur tapis milieu	M2		RT 1,6 - Im(A) :32			B
1 - Moteur tapis perpendiculaire	M3		RT6 - Im(A) :130			B

Cisaille SODEME F077 (COFFRET A8)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A8		I3			B
1 - Moteur P=0.75 kW			RT2.1 - Im(A) : 32			B
1 - Transfo 380/115 P=63 kW			aM1			B

Coffret mélangeurs (coffret A9)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A9		I2-32A			B

COFFRET AUTOMATE (COFFRET A10)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A10		I2-16A			B



IMPRIMANTE FERRI (COFFRET A11)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A11		I3		B
1 - MOTEUR PRINCIPAL	QM1	6,3	RT5 - Im(A) : 80		B
1 - MOTEUR TAPIS - VARIATION	QM2	0,67	RT1 - Im(A) : 20		B
1 - TRANSFO 400/24			2gG		B

TEMSA N°207 (ARMOIRE A12)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général			I3-63A		B
1 - Moteur principal	RT1		RT14 - Im(A) : 240		B
1 - Moteur tapis sortie 1	RT2		RT17 - Im(A) : 240		B
1 - Moteur	RT3		RT10 - Im(A) : 130		B
1 - Moteur tapis	M5		RT 0.22 - Im(A) : 3		B
1 - Transfo 380/110 P=630 kW	TR1		aM2		B
1 - Transfo 400/24			1gG		B
1 - Moteur	M8		RT0.75		B
1 - Moteur	M9		RT0.75		B

Agrafage Mase (ARMOIRE A12.1)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général		25			B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 16A C	30	B

Cadreuse CA 35 (ARMOIRE A14)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général	QM1		I3-63A		B
1 - Transfo 380/110 P=250 kW	T1		aM2		B
1 - Transfo 380/220 P=500 kW	T2		aM2		B
1 - Moteur tapis montée de tête P=2.2 kW	QF6		RT6 - Im(A) : 78		B
1 - Moteur tapis sortie cadreuse P=1.8 kW	QF12		RT4 - Im(A) : 52		B
1 - Autotransfo P=20 kW	QFPT4		RT30 - Im(A) : 1520		B
1 - Moteur principal P=1.5 kW	QF5		RT4 - Im(A) : 52		B
1 - Moteur flanc P=0.75 kW	QF7		RT2.2 - Im(A) : 32		B
1 - Moteur tête sup droit P=0.25 kW	QF8		RT0.88 - Im(A) : 13		B
1 - Moteur tête sup gauche P=0.25 kW	QF9		RT0.88 - Im(A) : 13		B
1 - Moteur rail droit P=0.75 kW	QF10		RT2.2 - Im(A) : 32		B
1 - Moteur rail gauche P=0.75 kW	QF11		RT2.2 - Im(A) : 32		B
1 - Moteur pompe P=0.7 kW	QF15		RT1.9 - Im(A) : 32		B
1 - Moteur turbine tête 1 P=0.22 kW	QF16		RT0.48 - Im(A) : 8		B



Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur turbine tête 2 P=0.22 kW	QF17		RT0.63 - Im(A) : 13		B
1 - Moteur turbine tête 3 P=0.22 kW	QF18		RT0.48 - Im(A) : 8		B
1 - Moteur turbine tête 4 P=0.22 kW	QF19		RT0.44 - Im(A) : 8		B
1 - Variateur BAUMULLER	QFST4		RT52 - Im(A) : 800		B
1 - Moteur tête sup droit	V1		VAR		B
1 - Moteur tête sup gauche	V2		VAR		B
1 - Moteur tête inf droit	V3		VAR		B
1 - Moteur tête inf gauche	V4		VAR		B
1 - Moteur tapis sortie	TS2		RT4 Im(A) : 52		B

DISPATCHING (ARMOIRE A13)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général	A13		S3 - aM25A		B
1 - Moteur tapis large bas	QF1		RT4 Im(A) : 52		B
1 - Moteur tapis montée G	QF2-1		RT6 Im(A) : 78		B
1 - Moteur tapis montée D	QF2-2		RT4 Im(A) : 52		B
1 - Moteur tapis courbe	QF3		RT3 Im(A) : 52		B
1 - Moteur tapis entrée	QF4		RT5 Im(A) : 78		B
1 - Moteur	QF7		RT1.5 Im(A) : 20		B
1 - Moteur	QF8		RT1.6 Im(A) : 20		B
1 - Moteur	QF9		RT1.6 Im(A) : 20		B
1 - Moteur	QF11		RT1.6 Im(A) : 20		B
1 - Transfo 250 VA			aM2		B

Emboiteur SEW A20

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux général			Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 16A C	30	B

Armoire emboitage A21

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A21	63	Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 - 16A	30	B

TAPIS MONTEE VERS PALETTISEUR

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur tapis			Rt7 - 130		B



PALETISEUR SODEME GROUPE A

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux		63			B
1 - moteur table élévatrice + variateur P=5.5 kW	QF1	11,4	RT15 Im(A) : 260		B
1 - moteur rouleaux table élévatrice P=0.37 kW	QF2	1,04	RT0.9 Im(A) : 16		B
1 - moteur chaîne table élévatrice P=0.75 kW	QF3	2,03	RT2 Im(A) : 33		B
1 - moteur tapis montée + variateur P=0.5 kW	QF4	1,53	RT9 Im(A) : 130		B
1 - moteur tapis avance couche + variateur P=0.55 kW	QF5	1,53	RT4 Im(A) : 65		B
1 - moteur traverse pousse couche P=0.55 kW	QF6	1,53	RT1.6 Im(A) : 21		B
1 - moteur traverse supérieur P=0.37 kW	QF7	1,07	RT1 Im(A) : 16		B
1 - moteur trappe dépose couche + variateur P=0.75 kW	QF8	1,93	RT9 Im(A) : 130		B
1 - moteur équerrage frontal P=0.37 kW	QF9	1,04	RT1.1 Im(A) : 16		B
1 - moteur équerrage latéral P=0.37 kW	QF10	1,04	RT1.2 Im(A) : 16		B
1 - moteur tête de cerclage + variateur P=1.5 kW	QF11	3,8	RT3.6 Im(A) : 52		B
1 - moteur stockage palette vide P=1.1 kW	QF12	2,8	RT2.8 Im(A) : 52		B
1 - moteur rouleau renvoi équerre sortie P=0.38 kW	QF13	1,04	RT1.25 Im(A) : 16		B
1 - moteur chaîne renvoi équerre sortie P=0.75 kW	QF14	2,03	RT2 Im(A) : 26		B
1 - moteur stockage palette pleine P=3 kW	QF15	6,5	RT7 Im(A) : 104		B
1 - moteur montée/descente tête de cerclage P=0.75 kW	QF16	2,03	RT2.2 Im(A) : 52		B
1 - moteur tapis caisse + variateur P=0.75 kW	QF17	1,53	RT2.8 Im(A) : 52		B
2 - Moteur brosse	QF20-QF21	1,07	RT1.2 16		B
1 - Non identifié			RT12		
1 - transfo 400/115			Im(A) : FU		B
0 - secondaire					B
2 - transfo 230/9V	T3-T4		FU		B

Convoyeur cercluse A31

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR	Mesures
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A31		I3		B
1 - Transformateur	T1		2A-gG		B
1 - Moteur			RT3.5 - Im(A) : 52		B
1 - Moteur			RT3.5 - Im(A) : 52		B



Cercleuse verticale FRANCE FEUILLARD A30

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	A30		I4		B
1 - Alim 24v			Rt 1 -D		B
1 - Transfo. 400/230V			Rt 4 -D		B
1 - TH1			RT0,9 - Im(A) :13		B
1 - TH2			RT0,9 - Im(A) :13		B
1 - TH3			RT0,9 - Im(A) :13		B
1 - TH4			RT0,9 - Im(A) :13		B
1 - TH5			RT6 - Im(A) : 80		B

Chaudière STEIN ROUBAIX N° 15

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur ventilateur			RT12 Im(A) : 260		B
1 - Moteur pompe			RT2 Im(A) : 52		B
1 - transfo allumage			RT2 Im(A) : 52		B

Aérothermes suspendus

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Aérotherme 1 (poteau)			RT1.2 Im(A) : 20		B
1 - Aérotherme 2 (poteau)			RT1.3 Im(A) : 20		B

Coffret écl. ext.

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44 32D	30	B

Coffret près porte motorisée

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux		80	D80C		CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 40A	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 20A C	30	B



Matériels BT Bureau production**Eclairages fixes :**

1 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

2 PC dans des bureaux

Matériels BT GROUPE C LIGNE DE FONDS**Eclairages fixes :**

25 de Classe I

Appareils amovibles :

2 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

11 PC dans des locaux autres que bureaux

Distributeur de latte (COFFRET C14)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	C14				B
1 - Moteur distributeur 1			RT8 - Im : 130		B
1 - Moteur distributeur 2			RT8 - Im : 130		B
1 - Matériel amovible ou simple : Ventilation armoire			Fu1gG		B

RAPIDEX SM70 N°215 (ARMOIRE C15)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux GENERAL	C15		I3-40A		B
1 - Moteur entraînement			40gG		B
1 - Moteur ventilation		2,6	RT4- Im(A): 80		B
1 - Moteur ventilation		2,6	RT2.5- Im(A) :52		B
1 - Dispo			RT0.63- Im(A) : 8		B
1 - Transfo 400/115 V			2gG		B
1 - Moteur agrafeuse			40 gG		B
1 - TRANSFO 380/115V			FU		B

Compte Dupriet (n° 11840 bleue)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur			RT3		B

Matériels BT GROUPE C LIGNE TASSEaux

MACHINE SILMEC C7

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Appareil CE, circuits internes NV		B

Coffret table élévatrice

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					B
1 - moteur			Rt 6 - Im (A) :130		B
1 - Transfo 230/24			fu		M 35

Ventilation extraction (COFFRET C8)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 36	C8		I4		B
1 - Moteur		16	RT20 - Im (A) :260		B

COFFRET REFENTE (COFFRET C9)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux GENERAL			I3-32A		B
1 - Moteur scie	QF1		RT17 Im(A) : 230		B
1 - Moteur P=0.9 kW	Tapis		RT3.5 Im(A) : 52		B
1 - Moteur P=4 kW	QF2		RT1.3 Im(A) : 20		B
1 - Transfo 380/115 P=63 kW			aM1		B

Matériels BT GROUPE C LIGNE FABRICATION CAGEOTS

Distributeur de plaques (coffret C10.1)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	C10-1				B
1 - transfo 400/230			16 - C		B
4 - moteur + var			6 - C		
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2	30	B
1 - alim 230/24V			2/C		B



MACHINE SODEME(ARMOIRE C10)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	C10		I4-125A		B
1 - Moteur P=7.5 kW	QF Scie		RT22 - 384		B
1 - Transfo télécommande 380/48 P=0.25 kW	F1-F2		aM1		B
2 - Transfo 380 24 VDC			aM1		B
2 - Moteur sommier	QF2-QF3		RT14 Im(A) : 260		B
1 - Non identifié			RT7		
2 - Moteur ventilateur sommier	QF5-QF6		RT0.2 Im(A) : 3		B
1 - Moteur table	QF1		RT16-260		B
1 - MOTEUR VENTILATEUR	QF7		RT0.56-10		B
3 - Moteur	RT1-2-3		RT7		B

BARRETTEUSE DE TETE ARMOIRE C10.3

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	C10-3		Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21-16C	30	B

Matériels BT GROUPE C

Eclairages fixes :

25 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

5 PC dans des locaux autres que bureaux

TAPIS EVAC COTES (coffret C10-2)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 37	C10-2		I 3 - 32A		B
1 - Moteur tapis vert P=0.37 kW			RT2.5 -Im(A) :32		B
1 - Moteur tapis à 90° P=0.37 kW		1,3	RT1.4 - Im(A) :32		B
1 - moteur tapis déchets		2,6	RT2.4 - Im(A) :32		B
1 - MOTEUR TAPIS			Rt2.5 - Im(A) :32		B

COFFRET TAPIS (C11 A)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 33			I-4		B
1 - moteur tapis			Rt 3,5 - Im(A) : 52		B
1 - transfo 380 / 24V			fu		B



DISPATCHING (ARMOIRE C11)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			S3 - 16 aM			B
1 - TRANSFO 400/48V			aM2			B
0 - SECONDAIRE			aM4			B
1 - moteur tapis entrée + VAR	QF1	5	RT4 - Im(A) :52			B
1 - moteure tapis principal	QF2-1	6,6	RT6 -Im(A) :78			B
1 - moteur tapis			RT6 - Im(A) :80			B
1 - Moteur réglage	QF7	1,03	RT1.6 - Im(A) :20			B
1 - Moteur réglage	QF8	1,03	RT1.4 - Im(A) :20			B
1 - Moteur réglage	QF9	1,03	RT1.6 - Im(A) :20			B
1 - Moteur réglage	QF10	1,03	RT 1,6 - Im(A) :20			B
1 - Moteur réglage	QF11	1,03	RT1.6 - Im(A) :20			B
1 - Moteur tapis	QF3		RT6 - Im(A) : 130			B
1 - Moteur tapis sortie			RT10 - Im(A) 130			B

CADREUSE SODEME (ARMOIRE C3)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	QM1		I3 -			B
1 - Transfo 380/110V	T1		aM2			B
1 - Auto transfo 380/220 P=500 VA	T2		aM2			B
1 - Auto transfo 380/220 P=20 kW	QFPT4		RT25 Im(A) : 520			B
1 - Moteur tapis sortie P=1.8 kW	QF12		RT6 - Im(A) : 78			B
1 - Moteur principal P=1.5 kW	QF5		RT3.5 - Im(A) : 52			B
1 - Moteur flanc P=0.75 kW	QF7		RT2.2 - Im(A) : 32			B
1 - Moteur tête sup D P=0.25 kW	QF8		RT0.9 - Im(A) : 13			B
1 - Moteur tête sup G P=0.25 kW	QF9		RT0.9 - Im(A) : 13			B
1 - Moteur rail D P=0.75 kW	QF10		RT2.2 - Im(A) : 52			B
1 - Moteur rail G P=0.75 kW	QF11		RT2.2 - Im(A) : 52			B
1 - Moteur pompe P=0.7 kW	QF15		RT1.9 - Im(A) : 52			B
1 - Moteur turbine tête 1 P=0.22 kW	QF16		RT0.6 -Im(A) : 8			B
1 - Moteur turbine tête 2 P=0.22 kW	QF17		RT0.6 -Im(A) : 8			B
1 - Moteur turbine tête 3 P=0.22 kW	QF18		RT0.6 - Im(A) : 8			B
1 - Moteur turbine tête 4 P=0.22 kW	QF19		RT0.6 - Im(A) : 8			B
1 - Moteur SIND			RT2.8 - Im(A) : 32			B
1 - Moteur SIND			RT9 - Im(A) :130			B
1 - MOTEUR SIND			RT7 - Im(A) :130			B
1 - Moteur tête sup D	V1		VAR			B
1 - Moteur tête sup G	V2		VAR			B
1 - Moteur tête inf D	V3		VAR			B
1 - Moteur tête inf G	V4		VAR			B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux protection PC			Dd21-20C		30	B



Imprimante Corrali N° 2939

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			En l'absence d'éléments, circuits internes NV			B

Armoire C7.1

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			En l'absence d'éléments, circuits internes NV			B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 25A	30	B	

COTE SODEME N° 577 (ARMOIRE C1)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	C1		I4			B
1 - Moteur distributeur			RT9 Im(A) : 163			B
1 - ventilation	QF1	0,24	RT0.25 Im(A) : 3.3			B
1 - Moteur table + VAR	QF2		RT16 Im(A) : 260			B
1 - sommier + VAR	QF3		RT31 Im(A) : 520			B
1 - Moteur	RT2		RT7			B
1 - moteur			RT0.85 - Im: 13			B
1 - moteur courroie	QF3		RT1 - Im : 13			B
1 - Moteur courroie sortie	QF4		RT1 - Im : 13			B
1 - Transfo 400/24V			aM1			B
1 - Transfo 380/48 P=100KW			aM1			B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2	10	B	

FONCEUSE NAULEAU C17-579

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Appareil CE, circuits internes NV			B
1 - Dispositif DR PC			Dd21 16A C	30	B	

TAPIS EVACUATEUR EXTERIEUR

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Moteur P=0.9 kW			RT2.7+Fu			B



ARMOIRE PALETTISEUR SODEME (EXTERIEUR)

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					B
1 - Moteur table élévatrice	QF1	11,4	RT11-163		B
1 - Moteur rouleaux table	QF2	1,75	RT1.8-26		B
1 - Moteur tapis +VAR	QF4	1,53	RT3.5-52		B
1 - Moteur tapis avncce couche	QF5	1,53	RT3.5-52		B
1 - Moteur traverse couche	QF6	1,53	RT1.5-26		B
1 - Moteur traverse	QF7	1,07	RT-1		B
1 - Moteur trappe dépose couche+VAR	QF8	1,93	RT3.5-52		B
1 - Moteur frontal	QF9	1,04	RT1-16		
1 - Moteur équerrage latéral	QF10	3,03	RT2.3-33		
1 - Moteur tête de cerclage+VAR	QF11	3,8	RT6.5-104		
1 - Moteur stockage palette vide	QF12	2,5	RT2.6-42		
1 - Moteur stockage palette pleine	QF15	4,9	RT5-65		
1 - Moteur M-D tête de cerclage	QF16	2,03	RT2.2-33		
1 - Variateur V20	QF17		RT3.5-52		
1 - Moteur tapis courbe + VAR	QF22	2,03	RT3.7-65		
1 - Moteur pousseur + VAR	QF23	1,53	RT2.8-52		
1 - Moteur tapis montée caisse	QF24	2,03	RT3.2-42		B
1 - Non identifié			RT2.5		
1 - Moteur courroie gauche	QF20	1,07	RT1.2-16		B
1 - Moteur courroie droite	QF21	1,07	RT1-1.2		B
1 - Transfo 400/115V	T1		aM2		
1 - Non identifié			RT9		

DIVERS

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur pompe à gasoil			RT4+aM6		NE
1 - Moteur pompe gasoil			RT2.5+aM8		NE

Tableau PC Chargeurs

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22 -40C	30	B

CHAUFFAGE THERMOBLOC

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Ventilateur brûleur			RT6+13lr		B
1 - Transfo allumage			RT6 Im(A) : U		B
1 - ventilation			RT6 Im(A) : U		B
1 - Pompe accélérateur	(murale)		RT4		B



Chambre suspendue

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - moteur			RT1.2	Im(A) : 20		B

Matériels BT LOCAL DES COMPRESSEURS**Eclairages fixes :**

3 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

2 PC dans des locaux autres que bureaux

Tableau éclairage et PC

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Dd22-10C			B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22-10C	30	B	

Compresseur ROLLAIR 80

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Compresseur			Appareil CE, circuits internes NV			B

Compresseur KAESER CSD102

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
2 - Compresseur			Appareil CE, circuits internes NV			B

Sécheur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Sécheur FRIULAIR			Appareil CE, circuits internes NV			B



Matériels BT ATELIER HUITRES**Eclairages fixes :**

9 de Classe I

1 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :

1 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

11 PC dans des locaux autres que bureaux

Armoire éclairage + canalis

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 39 40					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44 - 80C	30	B

LIGNE 1

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux GENERAL			Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR PC			Dd22 10A C	30	B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux Agrafeuse distributeur découpe			Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 63A	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22 10C	30	B
1 - Tapis fin de ligne		3,7	RT3,5		B

LIGNE AGRAFAGE BARQUETTES

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux Ligne agrafage barquettes	NAULEAU C16-577		Appareil CE, circuits internes NV		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd21 2C	30	B
1 - Coffret électrique de circuits terminaux Riveurs			En l'absence d'éléments, circuits internes NV		B

Machine de Fonds TEMSA N°1669

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			aM160		B
1 - Transfo 380/110V			aM2		M 41
0 - Secondaire	630VA		aM1		M 42
1 - Alim. 400/24V			Fu		B
1 - TRANSFO/D400/230V	20 KVA		aM50		B



Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Variateur + Agrapheur			aM125			B
1 - Moteur Avance	QFPT4		Rt 30 - Im(A) : 520			B
1 - Moteur			RT2.5- Im(A) :52			B
1 - Moteur			RT2.5 - Im(A) : 52			B
1 - Moteur			RT1-20			B
1 - Tapis		2,5	RT6			B

DIVERS

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - MOTEUR POMPE FUEL			Rt1.6/Im(A):20			B
1 - Machine Corrali		2,3	RT2.5			B

Matériels BT ATELIER MECANIQUE

Eclairages fixes :

11 de Classe I

Appareils amovibles :

9 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

14 PC dans des locaux autres que bureaux

MATERIEL FIXE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Perceuse MILACRON P=0.75 kW		2,15	RT1.4			B
1 - Touret à meuler P=0.95 kW			RT2			B
1 - Tronçonneuse			RT8+25C			B
1 - Moteur brosse P=1.7 kW		4,6	RT4			B

LOCAL CHARGEUR

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Chargeur SGTE - CPS	9906145					B
1 - Chargeur Hawker	73590					B
1 - Chargeur SGTE - CP	9914605					B
1 - Chargeur MIDATRON	A18					B
1 - Chargeur SGTE Westinghouse	9801316					B

Coffret Chargeur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales			Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)			
1 - Coffret électrique de circuits terminaux						CLII



Matériel coté Déroulage

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Presse RASSANT			Rt 10 - Im(A) :130		B
1 - Chargeur TRICOM					B
1 - Chargeur WESTINGHOUSE	9209624				B
1 - Scie Capdeville			Rt 2.5 - Im(A) : 32		B

Matériels BT Magasin**Eclairages fixes :**16 de Classe I **43**

5 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

3 PC dans des locaux autres que bureaux

Ex salle de formation

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44 - 20B	30	B

Hall magasin moteur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44 - 32C	30	B

Matériels BT Vestiaires**Eclairages fixes :**

5 de Classe I

Appareils fixes non surchargeables :

2 de Classe II

Prises de courant vérifiées :1 PC dans des locaux autres que bureaux **44**

Matériels BT Sanitaires**Eclairages fixes :**

5 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :4 de Classe I **45****Prises de courant vérifiées :**

2 PC dans des locaux autres que bureaux

Emplacement extérieur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Pompe à chaleur					B

Sanitaires

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2 40A	30	B

Matériels BT LOCAL MEDECINE**Eclairages fixes :**

4 de Classe I

Appareils amovibles :

1 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

4 PC dans des bureaux

Bureau

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			D44-80C		CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd22 40C	30	B



Matériels BT Réfectoire**Eclairages fixes :**

2 de Classe I

Appareils amovibles :

4 de Classe I

Appareils fixes non surchargeables :

1 de Classe I

2 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

5 PC dans des locaux autres que bureaux

Armoire électrique

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux	en hauteur				CLII
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Id2-40A	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux ballon			Id2-25A	300	B

Matériels BT Bureaux administratifs**Eclairages fixes :**

1 de Classe II

Appareils amovibles :

30 de Classe I

4 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :

1 de Classe I

4 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

45 PC dans des bureaux

CHAUFFERIE

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux					CLII
1 - Brûleur			D21-10C		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux général			Id2-25A	30	B
1 - Pompe circulation GRUNDOF		0,4	D21-10C		B
1 - Pompe circulation WILO		0,4	D21-10C		B
1 - Chauffe eau THERMOR			D21-10C		B



Bureau électricien

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux 46 47					CLII

Matériels BT Atelier Poids Lourds**Eclairages fixes :**

25 de Classe I

Appareils amovibles :

5 de Classe I 48

3 de Classe II

Appareils fixes non surchargeables :

1 de Classe II

Prises de courant vérifiées :

15 PC dans des locaux autres que bureaux

Coffret distribution

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Dd44 - 63C		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux			Dd44-63C	30	B

Compresseur

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			Appareil CE, circuits internes NV		B

Presse RASSANT

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Moteur pompe			Rt 4,5- PC tri		B

Touret à meuler

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - moteur		1,8	S P		B



Matériels BT Nouveau Hangar**Eclairages fixes :**

5 de Classe I

Prises de courant vérifiées :

5 PC dans des locaux autres que bureaux

TABLEAU Comptage & Répartition

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Coffret électrique de circuits terminaux			I4- 63A		B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux comptage			Dd 43 60A	500	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux canalis 1			Dd 43-40C	30	B
1 - Dispositif DR en circuits terminaux canalis 2			Dd43 -40C	30	B
1 - Dispositif DR Eclairage			Dd43 - 25C	30	B

Divers

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Massicot		7,1	RT6		B
1 - Tapis		3,25	RT3.3		B

Local pneus

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - Démonte pneu			Appareil CE, circuits internes NV		B

Matériels BT Emplacement extérieur**LOCAL NETTOYEUR HP**

Qté – Type : Désignation	Repère	Caractéristiques principales		Essai DDR Id (mA)	Mesures Rc (B/M) (ou mΩ)
		In (A)	Coupure – Protection - DDR Type, In ou Ir (A)		
1 - POMPE PUIT			Rt		NE
1 - NETTOYEUR HP			PC TRI		B



APPLICATION DU CODE DU TRAVAIL ET DES NORMES AUX INSTALLATIONS A HAUTE TENSION

Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique Règles générales de protection contre les contacts directs	C13-100 410-411	Conforme
		C13-200 410-411	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par éloignement	C13-100 412 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-200 411	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par obstacles	C13-100 412 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-200 411	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par enveloppes	C13-100 411	Conforme
		C13-200 411.3	Sans objet
	Verrouillages d'accès, schémas et consignes de manœuvre	C13-100 461-463 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-100 464-711-741	Conforme
		C13-200 464	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par isolation	C13-100 411	Conforme
		C13-200 411	Sans objet
	Règles générales de protection contre les contacts indirects	C13-100 410	Conforme
		C13-200 410	Sans objet
	Constitution des prises de terre et section des conducteurs de terre	C13-100 541	Conforme
		C13-200 412-541	Sans objet
	Valeur de la prise de terre adaptée à la protection contre les contacts indirects	C13-100 412	Conforme
		C13-200 412.3	Sans objet
	Mise à la terre des masses - Conducteurs de protection (section et continuité)	C13-100 412-542	Conforme
		C13-200 412-541-542-544	Sans objet
	Liaisons équipotentielles supplémentaires - Système équipotentiel	C13-100 412-541	Conforme
		C13-200 412	Sans objet
	Schéma IT : Contrôleurs permanents d'isolement - Signalisation	C13-200 331	Sans objet
	Schéma IT : Coupure au 2ème défaut dans le temps prescrit	C13-200 331	Sans objet
	Installations HT : Liaison des masses, écrans et armatures de câbles à un conducteur de protection	C13-100 412-541-542	Conforme
		C13-200 412-528-541	Sans objet
	Installations HT : Coupure au premier défaut excepté pour les schémas à neutre isolé	C13-100 412	Conforme
		C13-200 412	Sans objet
R4215-4	Protection vis à vis des installations d'un domaine de tension différent Voisinage de canalisations de domaines de tensions différents	C13-100 526 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
	Valeur de la prise de terre adaptée à la protection contre les surtensions des matériels BT en cas de défaut dans les installations à haute tension	C13-100 412	Conforme
		C13-200 521	Sans objet
R4215-5	Echauffements normaux des matériels électriques, non dégradation des matériaux voisins	C13-100 421-422	Conforme
		C13-200 421-425	Sans objet
R4215-6	Mise en œuvre et protection des matériels contre les surintensités Courant assigné du matériel	C13-100 323	Conforme
		C13-200 531	Sans objet



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
	Choix et protection des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités	C13-100 322-323	Conforme
		C13-200 432-527-528	Sans objet
	Dispositifs de protection des matériels contre les surintensités : règles générales	C13-100 431-432-433-538	Conforme
		C13-200 431-432-534-535-536-538	Sans objet
	Choix et mise en œuvre de l'appareillage de connexion, de sectionnement, de commande et de protection	C13-100 526	Conforme
		C13-200 526-53	Sans objet
	Matériels susceptibles de produire des arcs ou étincelles	C13-100 421	Conforme
		C13-200 426	Sans objet
	Non manœuvre en charge des sectionneurs	C13-100 461-463 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-100 464-711-741	Conforme
		C13-200 426	Sans objet
	Pouvoir de coupure	C13-100 432	Conforme
		C13-200 534-535	Sans objet
	Section des conducteurs	C13-100 521 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-100 523	Conforme
		C13-200 0	Sans objet
	Protection des canalisations fixes contre les surintensités	C13-100 4-43	Conforme
		C13-200 43	Sans objet
	Protection des canalisations fixes contre les surcharges	C13-100 431	Conforme
		C13-200 431-523	Sans objet
	Protection des canalisations fixes contre les courts-circuits	C13-100 432	Conforme
		C13-200 432	Sans objet
	Protection des transformateurs contre les surintensités et les défauts internes	C13-100 422-431-432	Conforme
		C13-200 422-551	Sans objet
	Installations où il est fait usage de diélectrique liquide inflammable ou installations renfermant des transformateurs de type sec	C13-100 422	Conforme
		C13-200 422-423-424	Sans objet
R4215-7 Sectionnement		C13-100 432	Conforme
		C13-200 531	Sans objet
R4215-8 Coupure d'urgence		C13-200 464	Sans objet
R4215-9 Mode de pose des canalisations		C13-100 521 (Poste Ouvert)	Pour Mémoire
		C13-200 521	Sans objet
R4215-10 Identifications - Repérages	Identification des circuits et des appareillages - Adéquation schémas/réalisation	C13-100 514	Conforme
		C13-200 514	Sans objet
	Relevé du tracé des canalisations enterrées	C13-200 514	Sans objet
	Repérage des conducteurs (Neutre et PEN)	C13-100 514	Conforme
		C13-200 514	Sans objet
R4215-11 Choix et mise en œuvre des matériels	Conception et mise en œuvre des installations en fonction de la tension	C13-100 321	Conforme
		C13-200 321	Sans objet
	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes	C13-100 722-731	Conforme
		C13-200 512-522	Sans objet
	Fixation et état mécanique apparent des matériels	C13-100 510	Conforme
		C13-200 532	Sans objet



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie Installations limitées à celles nécessaires à l'exploitation - Limitation de la température de surface si poussières inflammables - IP 5X minimum en présence de poussière - Canalisations non propagatrices de la flamme (câbles C2) - Traversée de canalisation étrangère à l'exploitation - Dispositifs de protection contre les surintensités situés en amont - Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN - Interdiction des conducteurs PEN - Absence de conducteurs nus - Non inflammation des matériaux combustibles par arcs ou étincelles - Protection des moteurs contre les surcharges - Choix et mise en œuvre des luminaires - Mise en œuvre des appareils de chauffage		Sans objet
R4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion Installations électriques limitées - Choix des matériels - IP 5X minimum en présence de poussière - Courant admissible réduit dans les conducteurs - Canalisations non propagatrices de la flamme (câbles de la catégorie C2) - Interdiction des conducteurs nus - Obturation des caniveaux, conduits, fourreaux aux traversées de parois - Choix et mise en œuvre des canalisations - Protection contre les surintensités situées à l'origine des circuits - Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN - Interdiction des conducteurs PEN - Liaisons équipotentielles - Dispositifs de coupure d'urgence à l'extérieur de l'emplacement dangereux - Canalisations souples pour usage intensif - Protection des machines tournantes et transformateurs		Sans objet
R4215-13	Locaux de service électrique Absence de canalisations étrangères et d'infiltration d'eau	C13-100 722	Conforme
		C13-200 712	Sans objet
	Accessibilité aux matériels et aisance de déplacement et de mouvement	C13-100 411	Conforme
		C13-200 411	Sans objet
	Conditionnement - ventilation	C13-100 722	Conforme
		C13-200 712	Sans objet
	Moyens d'extinction	C13-100 623	Conforme
		C13-200 623	Sans objet
	Tabourets, tapis, gants, perches à corps, appareils de vérification d'absence de Tension	C13-100 622	Conforme
		C13-200 622	Sans objet
	Absence de fuite et niveau de diélectrique liquide - Etat de l'assécheur	C13-100 616	Conforme
		C13-200 615-616	Sans objet
	Equipements isolés au SF6 - PCB	C13-100 510	Conforme
		C13-200 625	Sans objet
	Eclairage de sécurité	C13-100 722	Conforme
		C13-200 712	Sans objet
R4215-14	Normes d'installation applicables publiées par arrêté - Dispositions normatives rendues non applicables par arrêtés ministériels		Pour Mémoire
R4215-15	Les installations électriques réalisées conformément aux dispositions correspondantes des normes d'installation et de leurs guides d'application sont réputées satisfaire aux prescriptions des articles R4215-3 à R4215-13		Pour Mémoire
R4226-5	Installations maintenues conformes aux dispositions applicables à la date de leur mise en service, sauf spécification rendue obligatoire par arrêté		Conforme
R4226-6	Réalisation des modifications de structure, adjonctions et installations nouvelles conformément aux dispositions des articles R. 4215-3 à 4215-17		Non Conforme Ob : 2
R4226-6	Dossier technique Dossier technique complété par l'employeur le cas échéant		Conforme
R4226-7	Mesures de surveillance et opérations de maintenance		Conforme



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4226-8	Locaux ou emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter : l'employeur doit mettre en œuvre les dispositions des articles R.4227-42 à R. 4227-54 du code du travail		Pour Mémoire
R4226-9	Locaux à risques particuliers de choc électrique Prescriptions spécifiques pour la protection contre les contacts directs dans les locaux à risques particuliers de choc électrique		Conforme
	Signalisation et matérialisation des locaux à risques particuliers de choc électrique	C13-100 624	Sans objet
		C13-200 624	Sans objet
	Locaux à risques particuliers de choc électrique : conditions d'ouverture et de fermeture des portes	C13-100 711-722-741	Sans objet
		C13-200 712-713	Sans objet
R4226-10	Locaux ou emplacements comportant des parties actives accessibles dangereuses		Sans objet
Art.1 A.15/12/11	Fours à arc, galvanoplastie : Limitation de la tension d'alimentation et de la tension de contact		Sans objet
Art.2 A.15/12/11	Fours à arc, galvanoplastie : Mesures compensatrices en cas de non respect de l'article 1		Sans objet
Art.2 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Règles d'accès - Instructions de sécurité - Délimitation des emplacements et signalisation		Sans objet
Art.3 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Repérage des points d'alimentation et signalisation de la présence et de l'absence de tension		Sans objet
Art.4 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Prévention des risques de contact direct		Sans objet
Art.5 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Protection contre les risques de contact indirect pendant les essais		Sans objet
Art.6 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Dispositifs de coupure d'urgence		Sans objet
Art.7 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Interdiction de remise sous tension automatique		Sans objet
Art.8 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Essais des matériels hors de l'enceinte de la plate-forme		Sans objet
R4226-12	Appareils électriques amovibles		
Art 3 A.20/12/11	Choix des matériels amovibles en fonction des influences externes		Sans objet
Art 4 A.20/12/11	Câbles souples de raccordement des matériels amovibles, fiches de prises de courant et connecteurs		Sans objet
Art 5 A.20/12/11	Prises de courant, prolongateurs et connecteurs		Sans objet
Art 2 A.20/12/11	Enveloppe des appareils amovibles IP3X ou XXC		Sans objet
	<u>Installation d'éclairage extérieur</u>		
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique Règles générales de protection contre les contacts directs	C 17-200 703.3	Sans objet
	Règles générales de protection contre les contacts indirects	C 17-200 703.4	Sans objet
	Constitution des prises de terre et section des conducteurs de terre	C 17-200 703.3	Sans objet
	Mise à la terre des masses - Conducteurs de protection (section et continuité)	C 17-200 703.3	Sans objet
	Schéma TN : Section minimale du PEN	C 17-200 703.4	Sans objet
R4215-6	Mise en œuvre et protection des matériels contre les surintensités Protection des canalisations fixes contre les surintensités	C 17-200 703.6	Sans objet
	Protection des transformateurs contre les surintensités et les défauts internes	C 17-200 703.6 703.11	Sans objet
R4215-7	Sectionnement	C 17-200 703.8	Sans objet
R4215-9	Mode de pose des canalisations	C 17-200 703.9	Sans objet
R4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes	C 17-200 512.2 512.3	Sans objet

APPLICATION DU CODE DU TRAVAIL ET DES NORMES AUX INSTALLATIONS A BASSE TENSION

Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique		
	Règles générales de protection contre les contacts directs	C15-100 410 - 41 An.A	Conforme
	Protection contre les contacts directs par éloignement	C15-100 41 An.B2	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par obstacles	C15-100 41 An.B1	Conforme
	Protection contre les contacts directs par enveloppes	C15-100 41 An.A2	Non Conforme Ob : 13, 15, 19, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 36, 38, 40, 45, 46
	Verrouillages d'accès, schémas et consignes de manœuvre	C15-100 781	Sans objet
	Protection contre les contacts directs par isolation	C15-100 41 An.A1	Conforme
	Isolement des installations BT	C15-100 612	Non Conforme Ob : 4, 6, 8
	Règles générales de protection contre les contacts indirects	C15-100 410	Non Conforme Ob : 42
	Constitution des prises de terre et section des conducteurs de terre	C15-100 542	Conforme
	Valeur de la prise de terre adaptée à la protection contre les contacts indirects	C15-100 411 - 542	Conforme
	Mise à la terre des masses - Conducteurs de protection (section et continuité)	C15-100 411 - 543	Non Conforme Ob : 14, 16, 17, 25, 27, 32, 35, 41, 43, 48
	Liaison équipotentielle principale	C15-100 411 - 544	Conforme
	Liaisons équipotentielles supplémentaires - Système équipotentiel	C15-100 415 - 544	Conforme
	Liaisons équipotentielles supplémentaires (salles d'eau - piscines - bassins)	C15-100 701 - 702	Sans objet
	Liaisons équipotentielles supplémentaires (emplacements avec des animaux)	C15-100 705 - 711	Sans objet
	Liaisons équipotentielles supplémentaires (enceintes conductrices exiguës)	C15-100 706	Sans objet
	Schéma TN : Neutre et masses reliés à la même prise de terre	C15-100 411	Conforme
	Schéma TN : Coupure au 1er défaut dans le temps prescrit	C15-100 411 - 531	Conforme
	Schéma TN : Interdiction des circuits TNC en aval de circuits TN-S	C15-100 411	Conforme
	Schéma TN : Absence de dispositif de coupure et de sectionnement sur les conducteurs PEN	C15-100 411	Conforme
	Schéma TN : Conducteurs PEN isolés et réalisés de manière à éviter tout risque de rupture	C15-100 411 - 543	Conforme
	Schéma TN : Section minimale du PEN	C15-100 543	Conforme
	Schéma TN : Conducteurs PE ou PEN à proximité des conducteurs actifs	C15-100 543	Conforme
	Schéma TT : Coupure au 1er défaut par Dispositifs différentiels à courant résiduel	C15-100 411 - 531 - 612	Sans objet
	Schéma TT : Interconnexion des masses en aval d'un même DDR	C15-100 411	Sans objet
	Schéma IT : Contrôleurs permanents d'isolement - Signalisation	C15-100 411 - 537 - 612	Sans objet
	Schéma IT : Coupure au 2ème défaut dans le temps prescrit	C15-100 411 - 531 - 552	Sans objet
	Schéma IT : Conducteurs PE à proximité des conducteurs actifs	C15-100 543	Sans objet
	Schéma IT : Protection du conducteur neutre	C15-100 431	Sans objet
	Mise en œuvre des Dispositifs DR	C15-100 531 - 612	Non Conforme Ob : 3, 5, 7, 9
	Protection complémentaire par DDR HS	C15-100 411 - 415 - 531	Non Conforme Ob : 18, 34
	Très basse tension fonctionnelle	C15-100 411	Pour Mémoire
	Protection par impédance de limitation	C15-100 0	Sans objet
	TBTS - TBTP	C15-100 414	Conforme



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
	Isolation double ou renforcée - Matériels de la classe II	C15-100 412	Conforme
	Canalisations de classe II ou assimilées	C15-100 412	Conforme
	Ensembles d'appareillage à isolation double ou renforcée par installation	C15-100 558	Conforme
	Présence d'un conducteur PE dans les canalisations fixes alimentant des matériels de classe II	C15-100 412	Conforme
	Séparation électrique	C15-100 413	Sans objet
R4215-4	Protection vis à vis des installations d'un domaine de tension supérieur		
	Voisinage de canalisations de domaines de tensions différents	C15-100 442 - 528	Sans objet
	Valeur de la prise de terre adaptée à la protection contre les surtensions des matériels BT en cas de défaut dans les installations à haute tension	C15-100 442	Conforme
	Limiteur de surtension en schéma IT	C15-100 534	Conforme
R4215-5	Echauffements normaux des matériels électriques, non dégradation des matériaux voisins	C15-100 421 - 422 - 423 - 559	Conforme
R4215-6	Mise en œuvre et protection des matériels contre les surintensités		
	Courant assigné du matériel	C15-100 512	Conforme
	Choix et protection des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités	C15-100 434 - 435 - 535	Conforme
	Dispositifs de protection des matériels contre les surintensités : règles générales	C15-100 430 - 431 - 533	Conforme
	Choix et mise en œuvre de l'appareillage de connexion, de sectionnement, de commande et de protection	C15-100 526 - 53	Non Conforme Ob : 37
	Matériels susceptibles de produire des arcs ou étincelles	C15-100 421	Conforme
	Non manœuvre en charge des sectionneurs	C15-100 536	Conforme
	Pouvoir de coupure	C15-100 533	Conforme
	Section des conducteurs	C15-100 524	Conforme
	Protection des canalisations fixes contre les surintensités	C15-100 43 - 533	Conforme
	Protection des canalisations fixes contre les surcharges	C15-100 430 à 433 - 523	Conforme
	Protection des canalisations fixes contre les courts-circuits	C15-100 434 - 533	Conforme
	Installations où il est fait usage de diélectrique liquide inflammable ou installations renfermant des transformateurs de type sec	C15-100 421	Sans objet
R4215-7	Sectionnement	C15-100 461 - 462 - 536	Non Conforme Ob : 10, 20, 21, 24, 31, 47
R4215-8	Coupure d'urgence	C15-100 461 - 463 - 536	Non Conforme Ob : 33
R4215-9	Mode de pose des canalisations	C15-100 521 - 527 - 528 - 529	Conforme
R4215-10	Identifications - Repérages		
	Identification des circuits et des appareillages - Adéquation schémas/réalisation	C15-100 514	Conforme
	Relevé du tracé des canalisations enterrées	C15-100 514	Sans objet
	Repérage des conducteurs (Neutre et PEN)	C15-100 514	Conforme
R4215-11	Choix et mise en œuvre des matériels		
	Conception et mise en œuvre des installations en fonction de la tension	C15-100 512	Conforme
	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes	C15-100 512 - 522	Non Conforme Ob : 11
	Adaptation des matériels aux volumes (salles d'eau, piscines et autres bassins, saunas)	C15-100 701 - 702 - 703	Sans objet
	Choix et mise en œuvre des matériels (chantiers)	C15-100 704	Sans objet
	Choix et mise en œuvre des matériels (campings)	C15-100 708	Sans objet
	Choix et mise en œuvre des matériels (marinas)	C15-100 709	Sans objet
	Choix et mise en œuvre des matériels (chapiteaux, stands)	C15-100 711	Sans objet
	Choix et mise en œuvre des matériels (unités mobiles ou transportables)	C15-100 717	Sans objet
	Fixation et état mécanique apparent des matériels	C15-100 530	Non Conforme Ob : 39



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie Installations limitées à celles nécessaires à l'exploitation - Limitation de la température de surface si poussières inflammables - IP 5X minimum en présence de poussière - Canalisations non propagatrices de la flamme (câbles C2) - Traversée de canalisation étrangère à l'exploitation - Dispositifs de protection contre les surintensités situés en amont - Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN - Interdiction des conducteurs PEN - Absence de conducteurs nus - Non inflammation des matériaux combustibles par arcs ou étincelles - Protection des moteurs contre les surcharges - Choix et mise en œuvre des luminaires - Mise en œuvre des appareils de chauffage	C15-100 422	Conforme
R4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion Installations électriques limitées - Choix des matériels - IP 5X minimum en présence de poussière - Courant admissible réduit dans les conducteurs - Canalisations non propagatrices de la flamme (câbles de la catégorie C2) - Interdiction des conducteurs nus - Obturation des caniveaux, conduits, fourreaux aux traversées de parois - Choix et mise en œuvre des canalisations - Protection contre les surintensités situées à l'origine des circuits - Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN - Interdiction des conducteurs PEN - Liaisons équipotentielles - Dispositifs de coupure d'urgence à l'extérieur de l'emplacement dangereux - Canalisations souples pour usage intensif - Protection des machines tournantes et transformateurs	C15-100 424	Conforme
	Respect des dispositions imposées aux locaux à risques d'incendie là où le risque d'explosion est exclusivement dû à la présence de substances explosives solides	C15-100 424	Sans objet
R4215-13	Locaux de service électrique Accessibilité aux matériels et aisance de déplacement et de mouvement	C15-100 781	Sans objet
	Conditionnement - ventilation	C15-100 781	Sans objet
	Moyens d'extinction		Sans objet
	Absence de fuite et niveau de diélectrique liquide - Etat de l'assécheur	C15-100 421	Sans objet
	Equipements isolés au SF6 - PCB		Sans objet
	Eclairage de sécurité	C15-100 781	Sans objet
R4215-14	Normes d'installation applicables publiées par arrêté - Dispositions normatives rendues non applicables par arrêtés ministériels		Pour Mémoire
R4215-15	Les installations électriques réalisées conformément aux dispositions correspondantes des normes d'installation et de leurs guides d'application sont réputées satisfaire aux prescriptions des articles R4215-3 à R4215-13		Pour Mémoire
R4215-16	Conformité aux normes des matériels BT ayant une fonction de sécurité	C15-100 511	Conforme
R4215-17	Installations d'éclairage de sécurité Application du règlement ERP pour les Locaux des ERP accessibles au public et locaux tels que cantines, restaurants, salles de conférence, salles de réunion si plus contraignant que le code du travail		Conforme
Art.2 A.14/12/11	Installation fixe d'éclairage de sécurité		Non Conforme Ob : 1
Art.5 A.14/12/11	Eclairage d'évacuation		Conforme
Art.6 A.14/12/11	Eclairage d'ambiance ou anti-panique		Conforme
Art.7 A.14/12/11	Autonomie minimale d'une heure		Conforme
Art.8 A.14/12/11	Eclairage de sécurité alimenté par source centralisée :		Sans objet
Art.9 A.14/12/11	Eclairage de sécurité par blocs autonomes		Conforme
R4226-5	Les installations électriques réalisées conformément aux dispositions correspondantes des normes d'installation et de leurs guides d'application sont réputées satisfaire aux prescriptions des articles R4215-3 à R4215-13		Conforme
R4226-6	Réalisation des modifications de structure, adjonctions et installations nouvelles conformément aux dispositions des articles R. 4215-3 à 4215-17	C15-100 134	Conforme
R4226-6	Dossier technique Dossier technique complété par l'employeur le cas échéant		Conforme



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4226-7	Mesures de surveillance et opérations de maintenance		Conforme
R4226-8	Locaux ou emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter : l'employeur doit mettre en œuvre les dispositions des articles R.4227-42 à R. 4227-54 du code du travail		Pour Mémoire
R4226-9	Locaux à risques particuliers de choc électrique Prescriptions spécifiques pour la protection contre les contacts directs dans les locaux à risques particuliers de choc électrique		Conforme
	Signalisation et matérialisation des locaux à risques particuliers de choc électrique	C15-100 781	Sans objet
	Locaux à risques particuliers de choc électrique : conditions d'ouverture et de fermeture des portes	C15-100 781	Sans objet
R4226-10	Locaux ou emplacements comportant des parties actives accessibles dangereuses		Sans objet
Art.1 A.15/12/11	Fours à arc, galvanoplastie : Limitation de la tension d'alimentation et de la tension de contact		Sans objet
Art.2 A.15/12/11	Fours à arc, galvanoplastie : Mesures compensatrices en cas de non respect de l'article 1		Sans objet
Art.2 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Règles d'accès - Instructions de sécurité - Délimitation des emplacements et signalisation		Sans objet
Art.3 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Repérage des points d'alimentation et signalisation de la présence et de l'absence de tension		Sans objet
Art.4 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Prévention des risques de contact direct		Sans objet
Art.5 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Protection contre les risques de contact indirect pendant les essais		Sans objet
Art.6 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Dispositifs de coupure d'urgence		Sans objet
Art.7 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Interdiction de remise sous tension automatique		Sans objet
Art.8 A.16/12/11	Laboratoires, plates-formes d'essais : Essais des matériels hors de l'enceinte de la plate-forme		Sans objet
Art.2 A.26/02/93	Anesthésie ou électrocution des animaux d'élevage : Protection du circuit secondaire par séparation		Sans objet
Art.3 A.26/02/93	Anesthésie ou électrocution des animaux d'élevage : Installation fixe où les animaux sont introduits à la main		Sans objet
Art.4 A.26/02/93	Anesthésie ou électrocution des animaux d'élevage : Installation avec électrode tenue à la main par l'opérateur		Sans objet
Art.5 A.26/02/93	Anesthésie ou électrocution des animaux d'élevage : Protection des opérateurs par bottes et gants isolants		Sans objet
Art.1 – 1° A.02/02/89	Pêche électrique : tension nominale limitée à 1000V et courant unidirectionnel		Sans objet
Art.1 – 2° A.02/02/89	Pêche électrique : constitution du générateur de courant		Sans objet
Art.1 – 3° A.02/02/89	Pêche électrique : dispositifs de sécurité au niveau du générateur		Sans objet
Art.1 – 4° A.02/02/89	Pêche électrique : protection contre les contacts indirects par matériel de classe II ou isolation équivalente - Matériels IP24 mini et IK approprié - Boîtiers et revêtements ne pouvant être ouverts ou démontés qu'à l'aide d'outils		Sans objet
Art.1 – 5° A.02/02/89	Pêche électrique : constitution du dispositif porte-anode manuel		Sans objet
Art.1 – 6° A.02/02/89	Pêche électrique : interrupteur de commande de sécurité déporté		Sans objet
Art.1 – 7° A.02/02/89	Pêche électrique : mise sous tension par système de télécommande à sécurité positive		Sans objet
Art.1 – 8° A.02/02/89	Pêche électrique : câbles H07RN-F ou équivalents - Connecteurs isolants IPX7 - Enrouleurs classe II IP 24 avec tambour isolant		Sans objet
Art.1 – 9° A.02/02/89	Pêche électrique : application des consignes de sécurité		Sans objet
Art.1 – 1° A.17/03/93	Barrières de poissons : tension nominale limitée à 1000V crête		Sans objet
Art.1 – 2° A.17/03/93	Barrières de poissons : circuit isolé du réseau BT par un transformateur de séparation		Sans objet
Art.1 – 3° A.17/03/93	Barrières de poissons : prescriptions applicables aux installations comportant des parties actives accessibles		Sans objet



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
R4226-11	Installations de soudage à l'arc et par résistance, et techniques connexes (découpages plasma)		
Art.1 A.19/12/11	Installations de soudage TBTS - TBTP : respect des seuls 3° et 4° de l'article 4		Sans objet
Art.2 A.19/12/11	Prescriptions pour la prévention des risques de contact direct		Sans objet
Art.3 A.19/12/11	Prescriptions spécifiques aux matériels tenus à la main		Sans objet
Art.4 A.19/12/11	Travaux effectués à l'intérieur d'une enceinte conductrice exigüe		Sans objet
Art.5 A.19/12/11	Prescriptions spécifiques aux chantiers spécialisés de construction		Sans objet
R4226-12	Appareils électriques amovibles		
Art 2 A.20/12/11	Limitation de la tension d'alimentation des appareils portatifs à main à 500V AC ou 750V DC		Conforme
Art 2 A.20/12/11	Limitation de la tension d'alimentation des appareils amovibles ou d°IP3X ou XXC		Conforme
Art 3 A.20/12/11	Choix des matériels amovibles en fonction des influences externes		Sans objet
Art 4 A.20/12/11	Câbles souples de raccordement des matériels amovibles, fiches de prises de courant et connecteurs	C15-100 559	Conforme
Art 5 A.20/12/11	Prises de courant, prolongateurs et connecteurs	C15-100 555 - 559	Non Conforme Ob : 44
Art 6 A.20/12/11	Réunion ou séparation hors charge des prises de courant, prolongateurs et connecteurs > 32A	C15-100 555	Conforme
Art 7 A.20/12/11	Alimentation des matériels portatifs à main dans les enceintes conductrices exigües	C15-100 706	Sans objet
R4226-13	Utilisation et maintenance des installations d'éclairage de sécurité		
Art.10 A.14/12/11	Eclairage de sécurité à l'état de veille en exploitation et mis à l'état de repos ou d'arrêt lorsque l'éclairage normal est mis hors tension		Pour Mémoire
Art.11 A.14/12/11	Maintenance de l'éclairage de sécurité		Non Conforme Ob : 12
Art.12 A.14/12/11	Lampes de rechange pour l'éclairage de sécurité		Conforme
	<u>Enseignes lumineuses</u>		
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique		
	Protection contre les contacts directs par enveloppes	EN 50107-1 art.7	Sans objet
	Liaisons équipotentielles supplémentaires - Système équipotentiel	EN 50107-1 art.8	Sans objet
	Enseignes et tubes lumineux à décharge : Transformateur (conforme à la norme EN 61050) : liaison à la terre du secondaire	EN 50107-1 art.9	Sans objet
	Enseignes et tubes lumineux à décharge : Dispositif de protection contre les défauts d'isolement et contre l'ouverture du secondaire	EN 50107-1 art.10	Sans objet
R4215-6	Choix et mise en œuvre de l'appareillage de connexion, de sectionnement, de commande et de protection	EN 50107-1 art.15	Sans objet
R4215-7	Sectionnement	C15-150 - 1 art.3	Sans objet
R4215-8	Coupure d'urgence	C15-150 - 1 art.3	Sans objet
R4215-9	Mode de pose des canalisations	EN 50107-1 art.14	Sans objet
R4215-11	Fixation et état mécanique apparent des matériels	EN 50107-1 art.4	Sans objet
	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes	C15-150 - 1 art.4	Sans objet
R4215-16	Conformité des matériels BT ayant une fonction de sécurité	C15-150 - 1 art.4	Sans objet
	<u>Installation d'éclairage extérieur</u>		
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique		
	Règles générales de protection contre les contacts directs	C 17-200 512.3	Sans objet
	Règles générales de protection contre les contacts indirects	C 17-200 531.3	Sans objet
	Mise à la terre des masses - Conducteurs de protection (section et continuité)	C 17-200 542 543	Sans objet
	Schéma TN : Neutre et masses reliés à la même prise de terre	C 17-200 531.4.1	Sans objet
	Schéma TN : Coupure au 1er défaut dans le temps prescrit	C 17-200 531.4.1	Sans objet
	Schéma TT : Coupure au 1er défaut par Dispositifs différentiels à courant résiduel	C 17-200 531.4.2	Sans objet



Article Code	Dispositions réglementaires	Références normes	Avis
	Schéma IT : Les règles de l'art. 411 de la NF C 15-100 s'appliquent.	C 17-200 531.4.3	Sans objet
	Protection complémentaire par DDR HS	C 17-200 531.5.2.2	Sans objet
	TBTS - TBTP	C 17-200 531.2.3	Sans objet
	Isolation double ou renforcée - Matériels de la classe II	C 17-200 531.2.1	Sans objet
	<u>Règles particulières</u>		
	Installation aérienne d'éclairage extérieur	C 17-200 701.2 à 701.6	Sans objet
	Bassins et fontaines sèches	C 17-200 702.3 à 702.5	Sans objet
	Installations de signalisation routière (carrefours à feux)	C 17-200 704	Sans objet
	Coffret permanent de prises de courant	C 17-200 711	Sans objet
	Installation de véhicules électriques ou véhicules hybrides rechargeables	C 17-200 722	Sans objet
R4215-6	Mise en œuvre et protection des matériels contre les surintensités Choix et protection des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités	C 17-200 533	Sans objet
	Dispositifs de protection des matériels contre les surintensités : règles générales	C 17-200 533	Sans objet
	Section des conducteurs	C 17-200 524	Sans objet
	Protection des canalisations fixes contre les surintensités	C 17-200 523	Sans objet
R4215-7	Sectionnement	C 17-200 536.1	Sans objet
R4215-8	Coupure d'urgence	C 17-200 536.3	Sans objet
R4215-9	Mode de pose des canalisations	C 17-200 521	Sans objet
R4215-10	Identifications - Repérages Identification des circuits et des appareillages - Adéquation schémas / réalisation	C 17-200 514	Sans objet
	Repérage des conducteurs (Neutre et PEN)	C 17-200 514	Sans objet
R4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes	C 17-200 512.2 512.3	Sans objet
R4215-16	Conformité des matériels BT ayant une fonction de sécurité	C17-200 art.4	Sans objet
	<u>Locaux à usage médical</u>		
R4215-3	Protection contre les risques de choc électrique Liaisons équipotentielles supplémentaires - Système équipotentiel	C 15-211 §415	Sans objet
	Schéma TN : Neutre et masses reliés à la même prise de terre	C 15-211 §411.4	Sans objet
	Interdiction des circuits TNC dans les bâtiments comportant des locaux médicaux	C 15-211 §312.2	Sans objet
	Schéma TT : Coupure au 1er défaut par Dispositifs différentiels à courant résiduel	C 15-211 §411.5	Sans objet
	Schéma IT médical : Contrôleurs permanents d'isolement - Signalisation	C 15-211 §411.6, §537.1, §552	Sans objet
	Protection complémentaire par DDR HS	C 15-211 §55.101	Sans objet
	TBTS - TBTP	C 15-211 §414, §411.7	Sans objet
R4215-6	Mise en œuvre et protection des matériels contre les surintensités Les circuits alimentant des transformateurs de schéma IT médical ne doivent pas être protégés contre les surcharges, uniquement contre les courts-circuits. La protection surintensité est nécessaire pour chaque circuit terminal.	C 15-211 §533	Sans objet
R4215-12	Locaux et emplacements médicaux à risque d'incendie ou d'explosion Prescriptions spécifiques aux locaux à usage médical vis-à-vis du risque d'incendie	C 15-211 §42, §512.2.20.2	Sans objet
	Prescriptions spécifiques aux locaux à usage médical vis-à-vis du risque d'explosion	C 15-211 §42, §512.2.20.1	Sans objet



ANNEXES

Annexe A : Symboles et abréviations

Domaines de tension

	COURANT ALTERNATIF (AC)	COURANT CONTINU LISSE (DC)
T.B.T. : Domaine Très Basse Tension	$U \leq 50 \text{ V}$	$U \leq 120 \text{ V}$
B.T. : Domaine Basse Tension	$50 \text{ V} < U \leq 1000 \text{ V}$	$120 \text{ V} < U \leq 1500 \text{ V}$
H.T.A. : Domaine Haute Tension A	$1000 \text{ V} < U \leq 50\,000 \text{ V}$	$1500 \text{ V} < U \leq 75\,000 \text{ V}$
H.T.B. : Domaine Haute Tension B	$50\,000 \text{ V} < U$	$75\,000 \text{ V} < U$
TBTS : Très Basse Tension de Sécurité, tension du domaine TBT lorsque la source d'alimentation, les circuits et les matériels répondent aux prescriptions réglementaires et normatives spécifiques		
TBTP : Très basse Tension de Protection : Très basse tension de sécurité dont un point est relié à la terre		
TBTF : Très Basse Tension Fonctionnelle, tension du domaine TBT ne répondant pas aux prescriptions exigées pour la TBTS ou la TBTP		

Classement des locaux selon les influences externes de la NF C 15-100 (2002)

Les conditions normales correspondent en général à l'indice 1

AE 1	Présence négligeable de corps solides	IP 0X	AF1	Corrosion négligeable
	Protection contacts directs avec le doigt	IP 2X	AF2	Corrosion d'origine atmosphérique
AE 2	Présence de petits objets ($\geq 2,5 \text{ mm}$)	IP 3X	AF3	Corrosion intermittente ou accidentelle
AE 3	Présence de très petits objets ($\geq 1 \text{ mm}$)	IP 4X	AF4	Corrosion permanente
AE 4	Présence de poussières	IP 5X / 6X	AH2	Vibrations
AD 1	Présence d'eau négligeable	IP X0	BA2	Présence d'enfants
AD 2	Chute de gouttes d'eau	IP X1	BA3	Présence de handicapés
AD 3	Eau en pluie	IP X3	BA4,5	Personnel averti
AD 4	Projection d'eau	IP X4	BB2	Résistance du corps faible (mouillé)
AD 5	Jets d'eau	IP X5	BB3	Résistance du corps très faible (immergé)
AD 6	Paquets d'eau	IP X6	BC4	Enceintes conductrices exigeuses
AD 7	Immersion	IP X7	BD2	Evacuation longue (I.G.H.)
AD 8	Submersion	IP X8	BD3	Evacuation encombrée (E.R.P.)
AG 1	Chocs mécaniques faibles (0,2 J)	IK 02	BE1	Risques dus aux matières négligeables
AG 2	Chocs mécaniques moyens (2 J)	IK 07	BE2	Risques d'incendie
AG 3	Chocs mécaniques importants (5 J)	IK 08	BE3	Risques d'explosion
AG 4	Chocs mécaniques très importants (20 J)	IK 10	BE4	Risques de contamination alimentaire
Code IP	Degré de protection (corps solides et eau)		UL	Tension limite conventionnelle de sécurité
Code IK	Degré de protection (impacts mécaniques)		Uc	Tension de contact présumée

Classes des matériels

0	Pas de moyen de protection par mise à la terre	I	Protection par mise à la terre
II	Isolation double ou renforcée, par construction ou par installation	III	Alimentation en TBTS ou en TBTP

Liaisons équipotentielles - Schémas - Prises de terre - Résistance de continuité

LEP	Liaison équipotentielle principale, elle assure l'équipotentialité de toutes les masses et des éléments conducteurs étrangers à l'installation électrique pénétrant dans le bâtiment ou sur l'emplacement considéré				
LES	Liaison équipotentielle supplémentaire réunissant aux masses tous les éléments conducteurs simultanément accessibles, y compris les structures métalliques				
IT	La source d'alimentation est isolée, ou un point est relié à la terre par l'intermédiaire d'une impédance, les masses étant reliées à la terre				
TN	Un point de l'alimentation est relié directement à la terre, les masses étant reliées à ce point				
TN-C	Les conducteurs neutre et de protection (PEN) sont confondus dans l'ensemble de l'installation				
TN-S	Les conducteurs neutre (N) et de protection (PE) sont distincts				
TN-C-S	Les conducteurs neutre et de protection sont confondus dans une partie de l'installation				
TT	Un point de l'alimentation est directement relié à la terre, et les masses à une prise de terre distincte				
Ra	Terre des masses de l'installation	Rn	Terre du neutre	Rp	Terre des masses du poste
Rc	Résistance de continuité du conducteur de protection (PE) mesurée entre une masse et l'équipotentialité principale				

Appareillages de coupure et protection

AD	Fusible « accompagnement disjoncteur »	aM	Fusible « accompagnement moteur »		
C	Contacteur	CPI	Contrôleur permanent d'isolement	D	Disjoncteur
DC	Discontacteur	d	Fonction « différentiel résiduel »	DR	Dispositif à courant différentiel résiduel
FU	Fusible	GL, gl, gF, gG	Fusible « Distribution »	HPC	Haut pouvoir de coupure
I	Interrupteur	IPSO	Sonde ipsotherme	PC	Alimentation par prise de courant
RM	Relais magnétique	RMT	Relais magnéto-thermique	RT	Relais thermique
S	Sectionneur	SP	Sans protection		
In	Courant nominal ou assigné	Ir	Courant de réglage thermique	PdC	Pouvoir de coupure
Im	Courant de réglage du déclenchement instantané (magnétique) ou type normalisé (B=5In, C=10In, D=20In, L=3,85In, U=8,8In)				
Idn	Courant différentiel nominal ou assigné	Essai Id	Essai du dispositif Différentiel Résiduel		
EXEMPLES	SFU 43 : Sectionneur tétrapolaire équipé de 3 fusibles			Nr	Déclencheur sur le neutre de calibre réduit, Exemple : D43+Nr
	Dd44 : Disjoncteur différentiel tétrapolaire équipé de 4 déclencheurs				

Divers

BAES - AEAS	bloc autonome d'éclairage de sécurité	B	Bon	BAPI	bloc autonome portatif d'intervention
CI	Câblage interne	CNA	Coupure non autorisée	DP	Distribution publique
EC	Appareil d'éclairage	EEx	Matériel utilisable en atmosphère explosive (marquage CENELEC)	Isol.	Isolement
lb	Courant d'emploi d'une canalisation	lzc	Courant admissible d'une canalisation compte tenu du facteur global de correction		
Ik	Courant de court-circuit (Ik3 : triphasé - Ik2 : biphasé - Ik1 : monophasé)				
INAC	Inaccessible	JdB	Jeu de barres	M	Mauvais
ND	Non déterminé(e)	NE	Non effectué(e)	NV	Non vérifié
Rc	Résistance de continuité	SI	Sans indication	SO	Sans objet
TC	Transformateur de courant	TP	Transformateur de tension		
U	Tension nominale entre phases	Uo	Tension nominale Phase-Terre	Ucc	Tension de court-circuit (en %)
TRI	Triphasé	BI	Biphasé	MONO	Monophasé



Annexe B : Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats

Mesurage de la résistance d'isolement en Basse Tension

La résistance d'isolement des circuits et matériels BT est mesurée entre conducteurs actifs et terre, sous une tension d'essai spécifiée de 500 V en courant continu pour une résistance d'isolement égale à 0,5 Mégohm.

Les mesurages d'isolement ne portent que sur les circuits pour lesquels le fonctionnement du dispositif DR a été constaté défectueux, les circuits alimentant des matériels BT fixes dont la mise à la terre s'est avérée défectueuse, et tous les appareils amovibles présentés, à l'exclusion dans tous les cas des matériels de classe II ou de classe III (TBTS ou TBTP), ainsi qu'à l'exclusion des matériels comportant des dispositifs électroniques, car ils sont susceptibles d'être détériorés par l'application de la tension fournie à vide par l'appareil de mesurage.

Il est indiqué sur le rapport la valeur de la résistance d'isolement mesurée lorsqu'elle est défectueuse au sens de la NF C 15-100 §612.3, c'est à dire inférieure à 0,5 Mégohm, ou « B » lorsqu'elle est satisfaisante.

Mesurage de la résistance de continuité

La mise à la terre des masses est vérifiée par mesurage de la résistance de continuité R_c entre la masse et le point le plus proche de l'équipotentialité principale.

Les mesurages de continuité portent sur le tiers des appareils d'éclairage fixes et sur la moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux, ils portent par contre sur la totalité des prises de courant accessibles dans les autres locaux, ainsi que sur les tableaux de circuits de distribution et sur tous les matériels amovibles et fixes autres que prises de courant et appareils d'éclairage.

Dans les installations à Basse Tension alimentées par un réseau triphasé 380 ou 400 V la valeur maximale est de 2 ohms.

Dans les installations à Basse Tension alimentées par un réseau de tension nominale différente de 380 ou 400 V les valeurs obtenues sont appréciées selon la formule : $R_c \leq U_0/2kI_t$ (NF C 15-100 §612.6.4.1.) où :

U_0 est la tension nominale Phase-Neutre ;

I_t est le courant assurant le fonctionnement du dispositif de protection dans le temps spécifié ;

k un facteur : $k = 1$ en schéma TN $k = 2/\sqrt{3}$ en schéma IT sans N $k = 2$ en schéma IT avec N

Dans les installations à Haute Tension les valeurs obtenues sont appréciées selon la formule : $R_c \leq 50/I_E$ (NF C 13-100 §413.2) où I_E est la valeur du courant maximal de premier défaut à la terre en Ampères.

Il est indiqué sur le rapport la valeur de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution, « B » pour les matériels, appareils d'éclairage et prises de courants, lorsque la valeur de résistance de continuité mesurée est satisfaisante, « M » lorsque leur mise à la terre n'est pas réalisée, ou la valeur mesurée de la résistance de continuité lorsqu'elle est supérieure à la valeur maximale admissible définie ci-dessus.

Essai des dispositifs à courant différentiel résiduel (Dispositifs DR)

Tous les dispositifs DR sont essayés soit par création d'un défaut réel sur l'installation, lorsque le schéma, les conditions d'exploitation et le maintien de la sécurité des personnes le permettent, soit par un essai amont-aval dans le cas contraire.

Il est indiqué sur le rapport : « B » lorsque la valeur du courant assurant le déclenchement du dispositif est dans les limites de la plage de fonctionnement normalisée, c'est à dire comprise entre $I_{dn}/2$ et I_{dn} , « M » en l'absence de déclenchement, ou la valeur du courant de déclenchement mesuré lorsqu'il est en dehors des limites de la plage de fonctionnement normalisée.

Essai des contrôleurs permanents d'isolement (CPI)

Tous les CPI sont essayés au bouton « Test » et par création d'un défaut réel sur l'installation, pour autant qu'il n'en existe pas déjà un, l'efficacité du report de la signalisation est également contrôlée.

La valeur de la résistance pour laquelle la signalisation est obtenue est comparée au seuil indiqué sur le matériel, en tenant compte de l'influence sur l'essai de la résistance d'isolement global de l'installation, et elle est mentionnée sur le rapport.

Mesurage de la résistance des prises de terre

Le mesurage de la résistance de toutes les prises de terre est réalisé, lorsque la configuration des lieux permet des mesures significatives, par la méthode des deux terres auxiliaires.

Toutefois, et notamment dans le cas d'une installation en milieu urbain alimentée par un branchement BT, ce mesurage peut être remplacé par celui de la résistance de la boucle « Neutre - Terre », conformément aux indications de la NF C 15-100 §612.6.2.

Il est indiqué sur le rapport la valeur de la résistance de chaque prise de terre, en précisant la méthode de mesurage utilisée et si celui-ci a été fait avec la prise de terre connectée ou non au réseau de conducteurs de protection, respectivement barrette fermée ou ouverte.

Les valeurs maximales admissibles sont également indiquée sur le rapport à partir des indications données par les réglementations ou normes applicables compte tenu de l'usage auquel chaque prise de terre est destinée, en l'absence d'indication la valeur maximale est fixée à 10 ohms.



SOMMAIRE

TABLEAU HT - POSTE HT de transformation et de distribution (ABB - IFC - Ur = 24 kV)

FOLIOS

F_050 à F_050

INSTALLATION ELECTRIQUE □ USINE D'EMBALLAGE

ETABLISSEMENTS HOUÉE

23 Rue De La Gare
22130 LANDEBIA

N° de rapport : 010661222001R001

Schéma de principe unifilaire : HAUTE TENSION



16 rue de la Morgan
Centre Synergie 22
22360 LANGUEUX

Tél : 02.96.61.73.71

Fax : 02.96.52.08.87



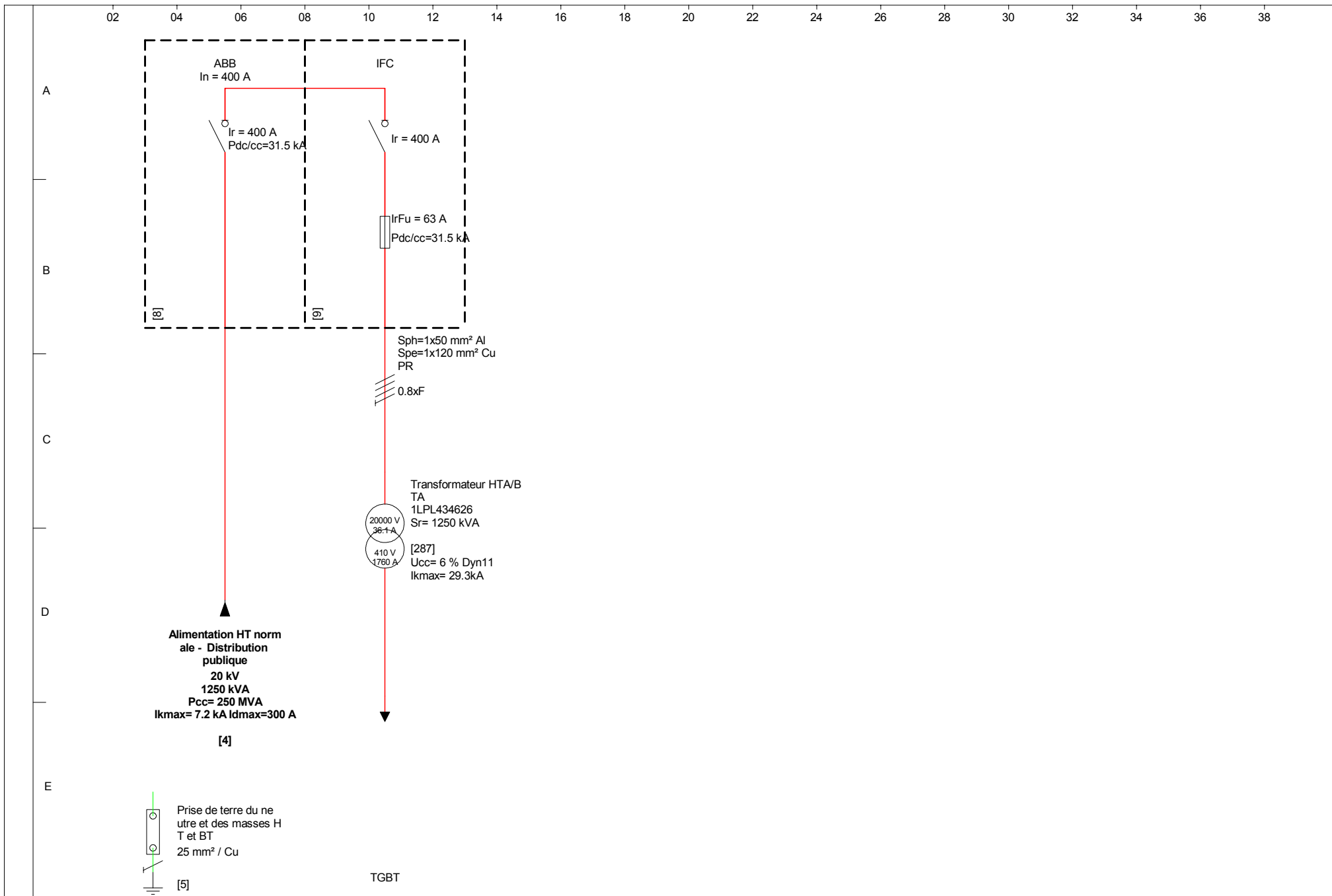
NOMBRE
DE
PAGES

2

Ce document est un "schéma de principe", élément du rapport référencé.
Ce n'est notamment pas un "schéma fonctionnel" utilisable pour des opérations
d'exploitation ou de maintenance.

**Les numéros indiqués en blanc sur fond noir correspondent aux
numéros d'observations figurant dans le rapport!**

DOSSIER REALISE AVEC LE LOGICIEL Pack'Elec



INSTALLATION ELECTRIQUE □ USINE D'EMBALLAGE

ETABLISSEMENTS HOUÉE

23 Rue De La Gare
22130 LANDEBIA

N° de rapport : 010661222001R001

Schéma de principe unifilaire : BASSE TENSION



ACT EXPLOIT ST BRIEUC

16 rue de la Morgan
Centre Synergie 22
22360 LANGUEUX

Tél : 02.96.61.73.71

Fax : 02.96.52.08.87

SOMMAIRE

TGBT 2000A (Local transfo)

TGBT (local BT PREFABRIQUE)

ATELIER MECANIQUE (Atelier)

TABLEAU SECONDAIRE SCIERIE Interpark SN 630A
(près de l'atelier tournage / affûtage)

ARMOIRE AFFUTAGE-TOURNAGE (Atelier affûtage)

FOLIOS

F_001 à F_001

F_002 à F_004

F_005 à F_006

F_007 à F_007

F_008 à F_008



NOMBRE
DE
PAGES

9

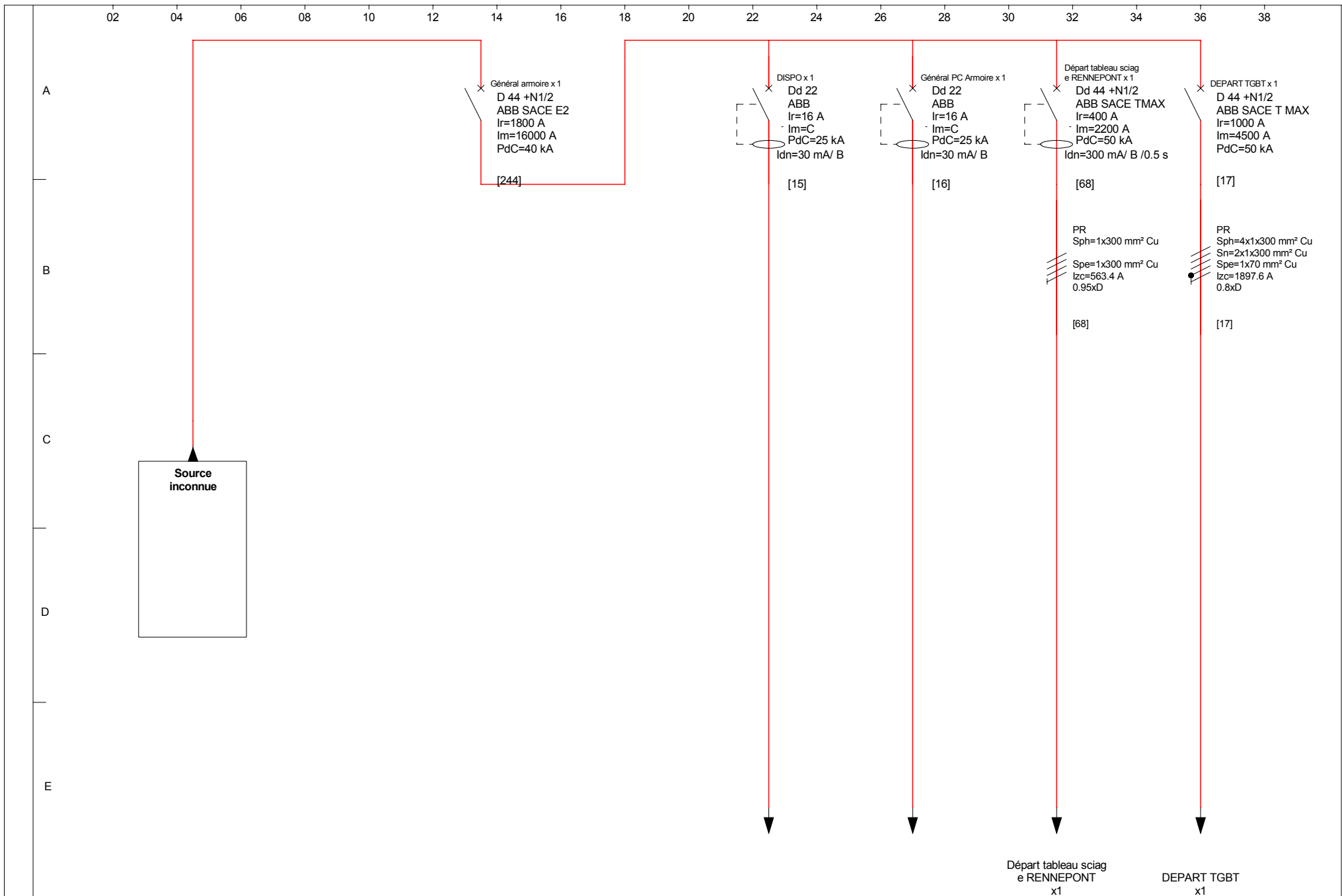
Ce document est un "schéma de principe", élément du rapport référencé.
Ce n'est notamment pas un "schéma fonctionnel" utilisable pour des opérations
d'exploitation ou de maintenance.

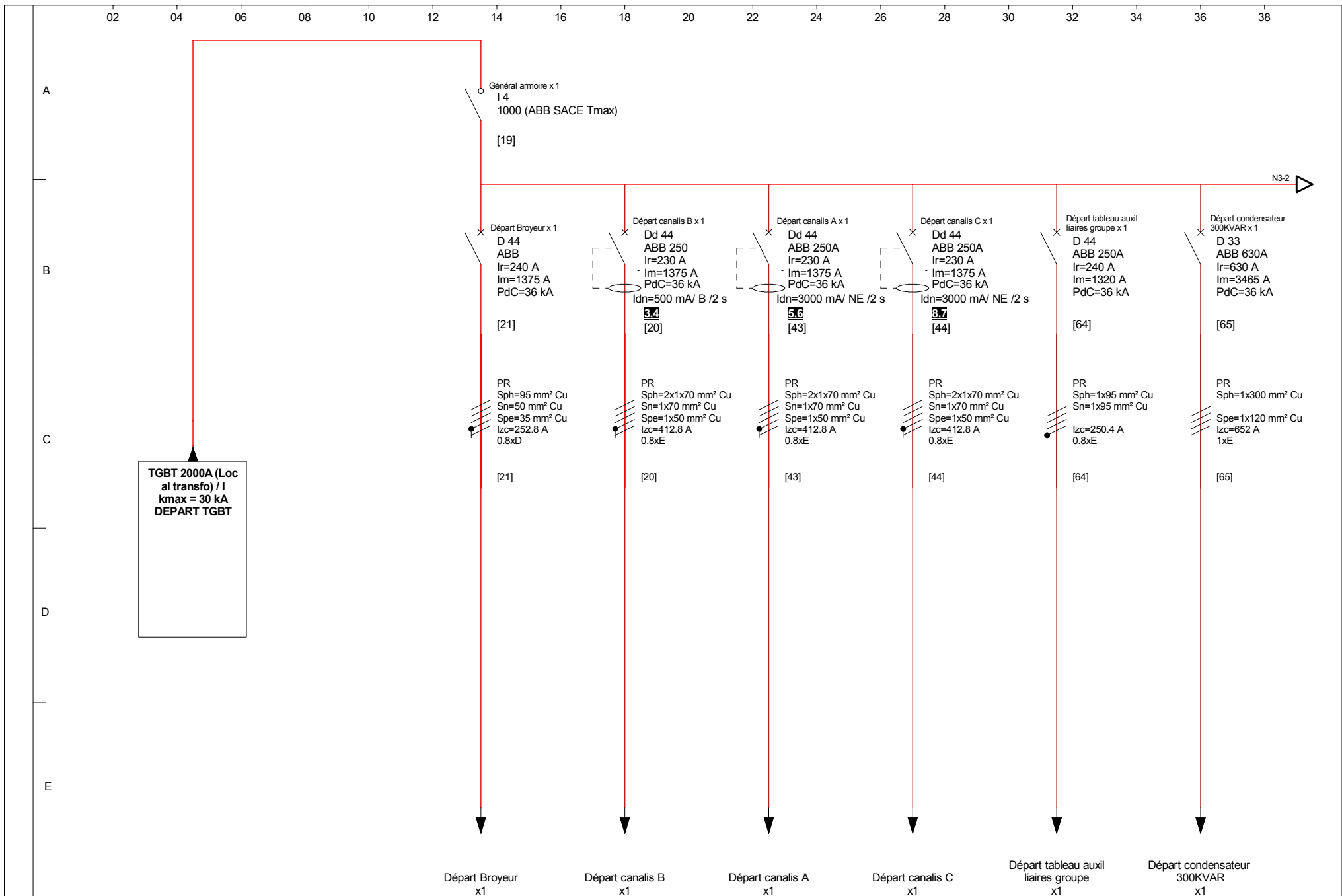
**Les numéros indiqués en blanc sur fond noir correspondent aux
numéros d'observations figurant dans le rapport!**

DOSSIER REALISE AVEC LE LOGICIEL Pack'Elec

1 / 9

D_001





02 04 06 08 10 12 14 16 18 20 22 24 26 28 30 32 34 36 38

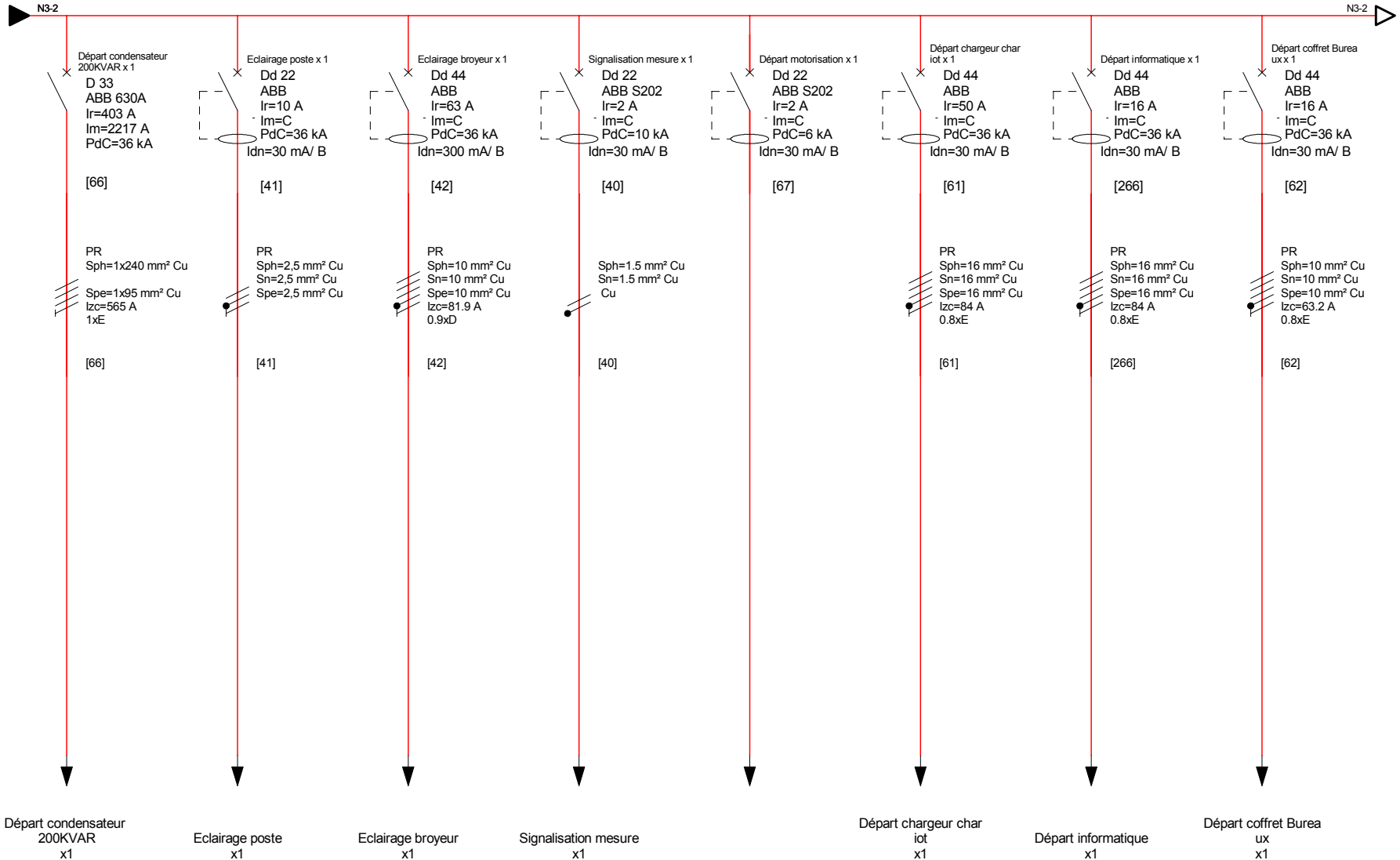
A

B

C

D

E



N° de rapport	010661222001R001
DATE	18/02/2020

IkMax=30 kA
 [18]

TGBT

(local BT PREFABRIQUE)

4	9
F_003	

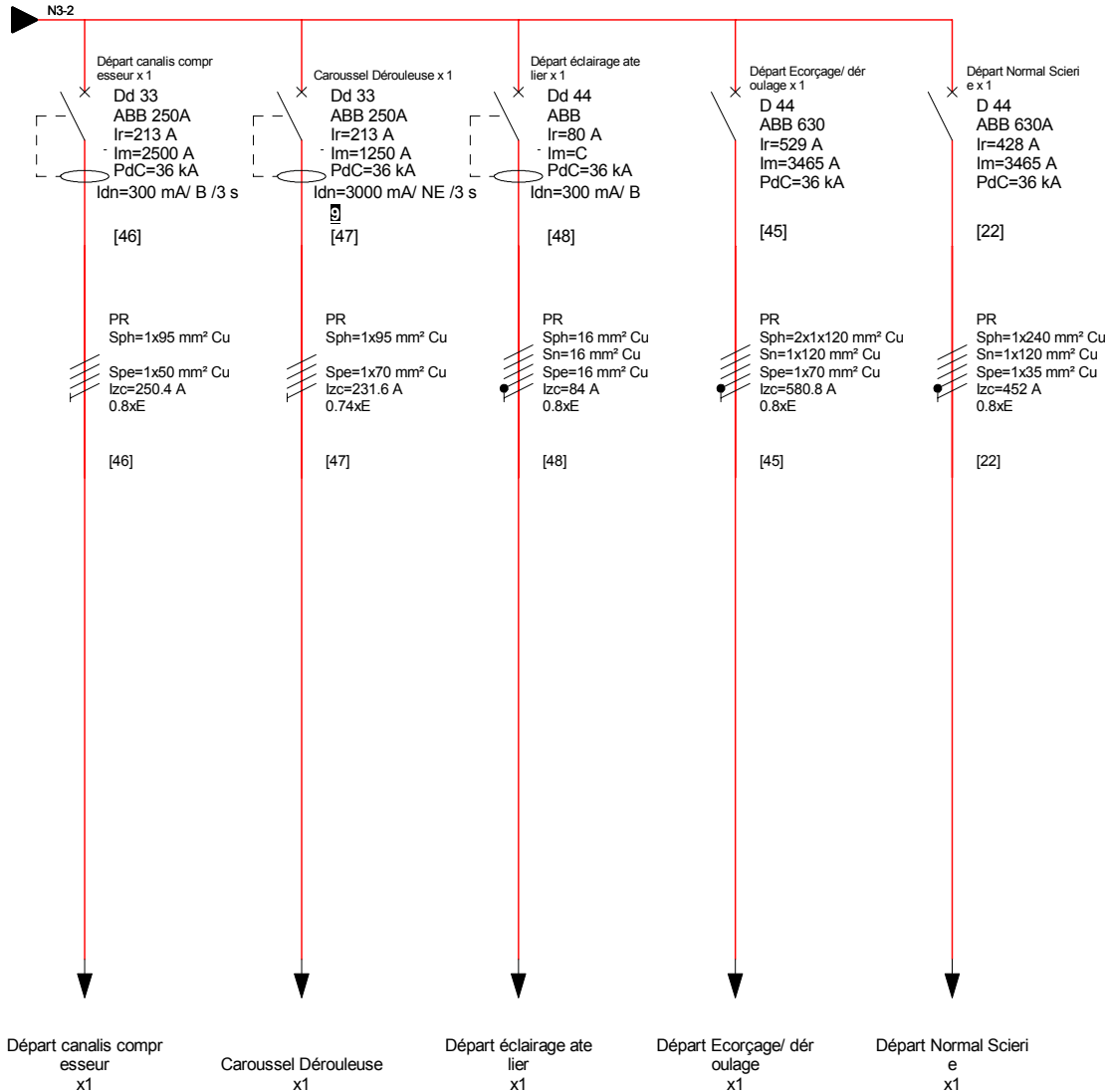
A

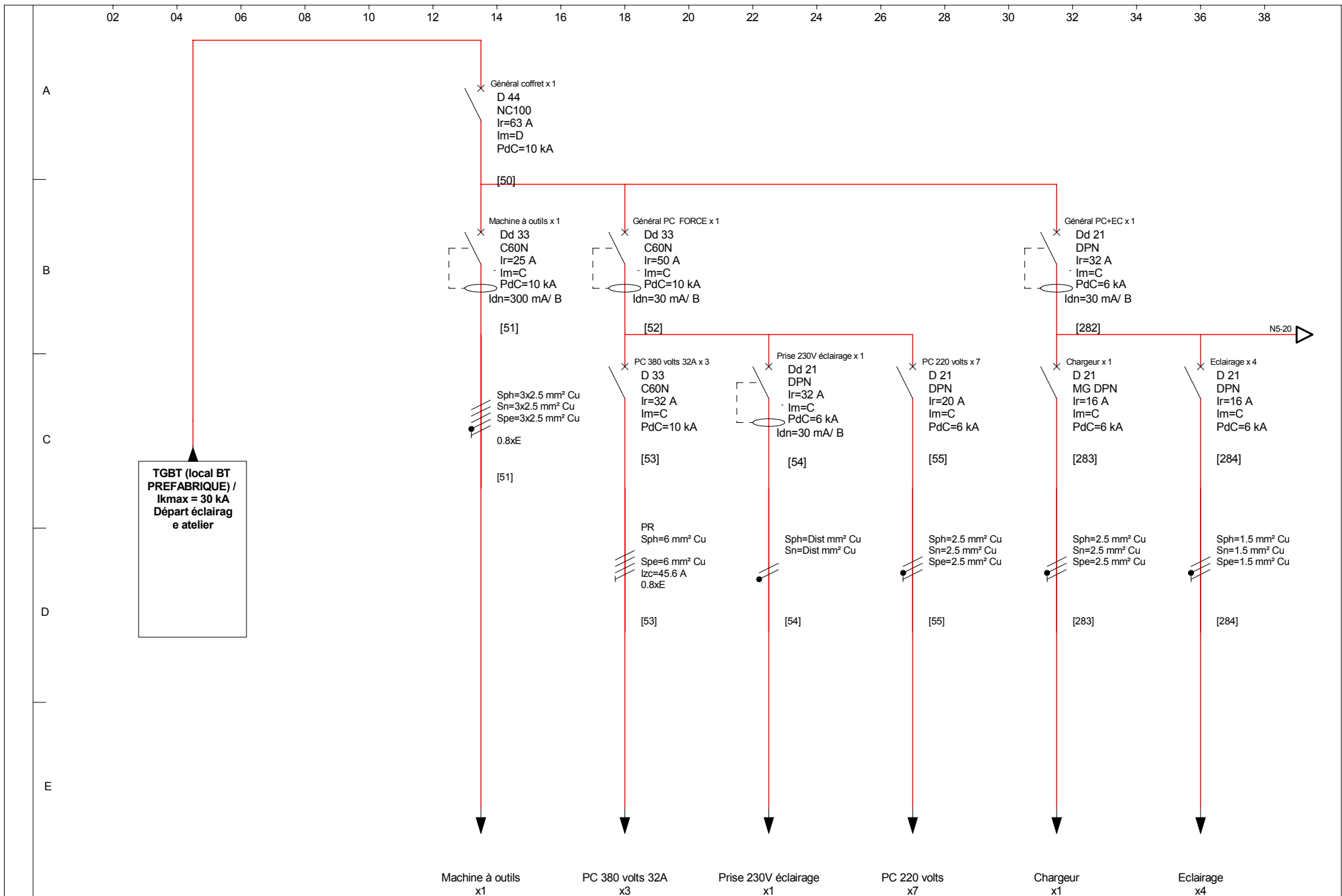
B

C

D

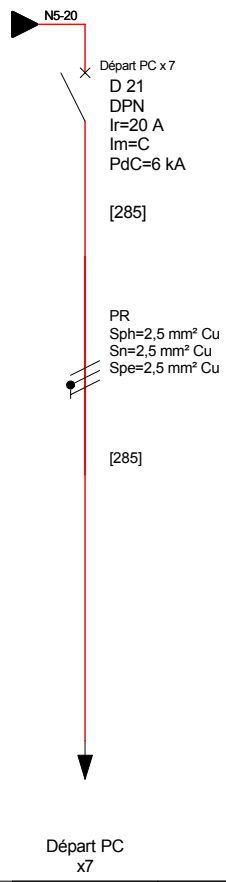
E





02 04 06 08 10 12 14 16 18 20 22 24 26 28 30 32 34 36 38

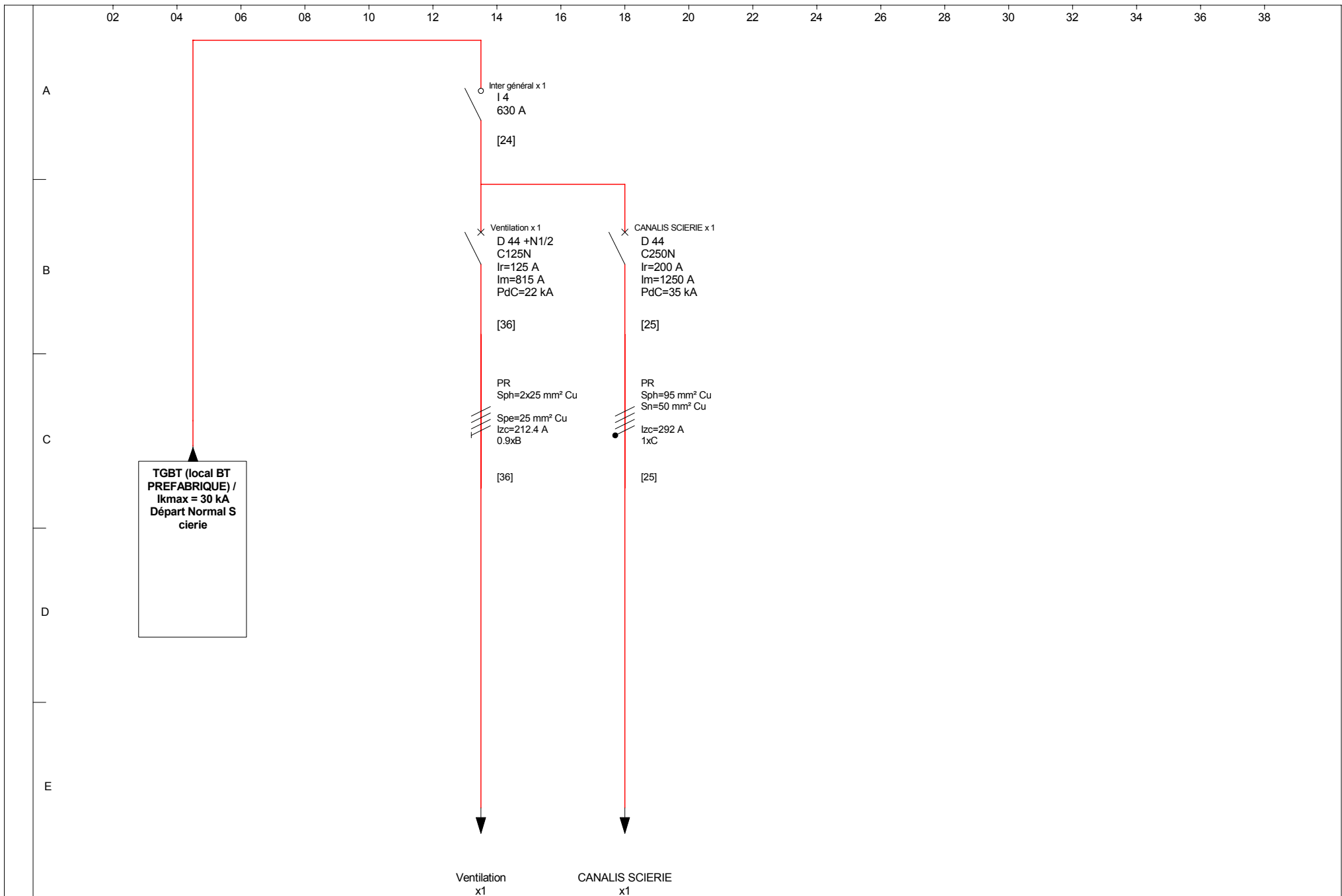
A
B
C
D
E



N° de rapport	010661222001R001
DATE	18/02/2020

[49]

ATELIER MECANIQUE



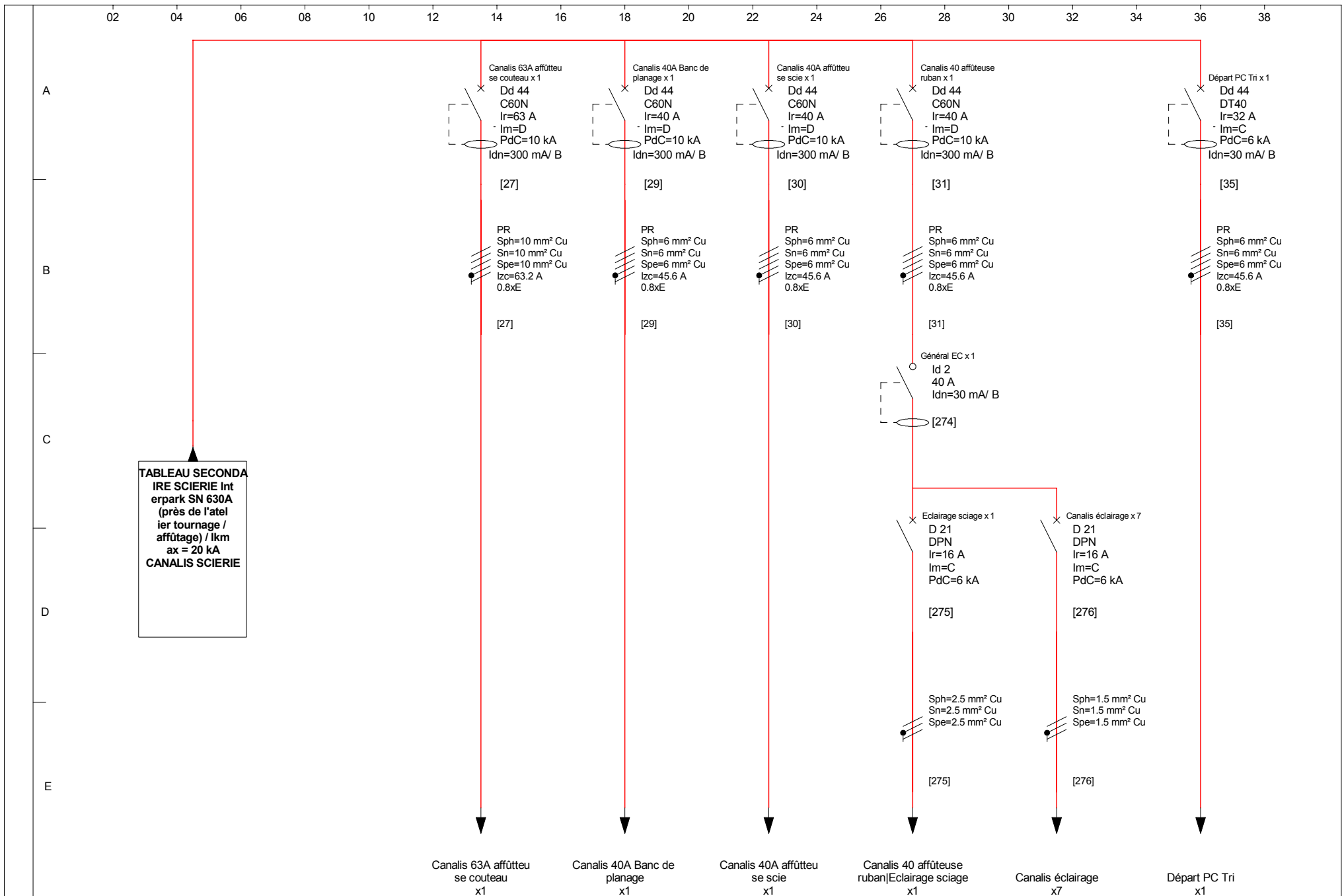


TABLEAU SECONDAIRE SCIÉRIE Int erpark SN 630A (près de l'atelier tournage / affûtage) / lkm ax = 20 kA CANALIS SCIÉRIE



N° de rapport	010661222001R001
DATE	18/02/2020

[26]
10

ARMOIRE AFFUTAGE-TOURNAGE

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme
 Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18
 Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**
 Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1

Etablissement objet de la vérification
 Nom (ou raison sociale) : ETS HOUÉE ET FILS
 22130 LANDEBIA
 Nature de l'activité : Fabrication de cageots
 Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés :
 Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :
 > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui
 > le document relatif à la protection contre les explosions : Non

Vérification des installations électriques réalisée
 Nous déclarons avoir procédé le 18/02/2020
 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.
 La Vérification a consisté en :
 une vérification complète des installations électriques de l'établissement
 une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)
 Ensemble des installations électriques de l'établissement sauf Bâtiment groupe électrogène, pas en service
 Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui
 Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 11/02/2019

Conclusion
 Nous déclarons que l'installation électrique
 peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
 ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 010661222001R 001 a été effectuée
 par GAUTHIER FREDERIC
 en présence de M. LE BALAM Tony

A LIMOGES le 06/03/2020



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ère fois ²	Danger déjà signalé
1 Présence de traces d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT)	X		
3 Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités		X	
4 Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel	X		
5 Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires électriques			X
6 Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion	X		
7 Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ ou zones à risques d'explosion	X		
8 Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - Présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1er défaut d'isolement, - Protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA.			X

¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger.
La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée.

² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.

Evènements déclarés depuis la vérification précédente

Modifications de l'installation :

Incidents :

Dispositions déclarées prises pour améliorer les conditions de sécurité :

Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées

Voir en Annexe la liste de non conformités ou anomalies constatées

Absence de note de calcul et absence de vérification initiale suite au changement de régime de neutre

Commentaires :

Schéma de liaison à la terre de l'installation : TN

Un compte rendu Q19 a été délivré

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion

ANNEXE

<i>Point de contrôle</i>	<i>Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations</i>	<i>N° de constat de danger</i>
--------------------------	---	--------------------------------

Ensemble d'appareillage BT TGBT (local BT PREFABRIQUE)

Dispositif DR du circuit Départ canalis B	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis A	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis C	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Carroussel Dérouleuse	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : ETS HOUÉE ET FILS

22130 LANDEBIA

Nature de l'activité : Fabrication de cageots

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés :

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui
- > le document relatif à la protection contre les explosions : Non

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 18/02/2020

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Ensemble des installations électriques de l'établissement sauf Bâtiment groupe électrogène, pas en service

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui

Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 11/02/2019

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 010661222001R 001 a été effectuée

par GAUTHIER FREDERIC

en présence de M. LE BALAM Tony

A LIMOGES

le 06/03/2020



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ère fois ²	Danger déjà signalé
1 Présence de traces d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT)	X		
3 Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités		X	
4 Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel	X		
5 Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires électriques			X
6 Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion	X		
7 Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ ou zones à risques d'explosion	X		
8 Existence de locaux ou emplacements à risques d'incendie ou d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - Présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1er défaut d'isolement, - Protection des circuits alimentant ces locaux ou emplacements par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA.			X
¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.			
Evènements déclarés depuis la vérification précédente Modifications de l'installation : Incidents : Dispositions déclarées prises pour améliorer les conditions de sécurité :			
Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées Voir en Annexe la liste de non conformités ou anomalies constatées Absence de note de calcul et absence de vérification initiale suite au changement de régime de neutre			
Commentaires : Schéma de liaison à la terre de l'installation : TN Un compte rendu Q19 a été délivré			

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion

ANNEXE

<i>Point de contrôle</i>	<i>Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations</i>	<i>N° de constat de danger</i>
--------------------------	---	--------------------------------

Ensemble d'appareillage BT TGBT (local BT PREFABRIQUE)

Dispositif DR du circuit Départ canalis B	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis A	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis C	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Carroussel Dérouleuse	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme
 Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° **002/18**
 Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**
 Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1

Etablissement objet de la vérification
 Nom (ou raison sociale) : ETS HOUÉE ET FILS
 La Gare
 22130 LANDEBIA
 Nature de l'activité : Fabrication de cageots
 Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Ensemble du site
 Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :
 > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui
 > le document relatif à la protection contre les explosions : Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré

Vérification des installations électriques réalisée
 Nous déclarons avoir procédé le 11/02/2022
 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.
 La Vérification a consisté en :
 une vérification complète des installations électriques de l'établissement
 une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)
 Ensemble des installations électriques de l'établissement sauf Bâtiment groupe électrogène, pas en service lors de notre visite
 Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Non
 Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 17/02/2021

Conclusion
 Nous déclarons que l'installation électrique
 peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
 ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 010661222201R 001 a été effectuée
 par VILBOUX PASCAL
 en présence de M. LE BALAM Tony

A LIMOGES le 11/02/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ère fois ²	Danger déjà signalé
1 Présence de traces d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT)	X		
3 Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités	X		
4 Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel NV Motif de non vérification : Coupures BT non autorisées par M.HOUÉE en raison des conditions d'exploitation			
5 Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires électriques	X		
6 Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion	X		
7 Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ ou zones à risques d'explosion	X		
8 Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - Présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1er défaut d'isolement, - Protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA.			X
¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.			
Evènements déclarés depuis la vérification précédente Modifications de l'installation : Aucune Incidents : Aucun Dispositions déclarées prises pour améliorer les conditions de sécurité :			
Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées Voir en Annexe la liste de non conformités ou anomalies constatées Absence de note de calcul et absence de vérification initiale suite au changement du régime de neutre.			
Commentaires : Schéma de liaison à la terre de l'installation : TN Un compte rendu Q19 a été délivré Le risque ATEX poussière est nul: Voir document Aéraulique Services N°20191402-186 du 14/2/2019			

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion

ANNEXE

<i>Point de contrôle</i>	<i>Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations</i>	<i>N° de constat de danger</i>
--------------------------	---	--------------------------------

Ensemble d'appareillage BT TGBT (Local BT PREFABRIQUE)

Dispositif DR du circuit Départ canalis B	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis A	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis C	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Carroussel Dérouleuse	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : ETS HOUÉE ET FILS

La Gare
22130 LANDEBIA

Nature de l'activité : Fabrication de cageots

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Ensemble du site

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui
- > le document relatif à la protection contre les explosions : Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 11/02/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Ensemble des installations électriques de l'établissement sauf Bâtiment groupe électrogène, pas en service lors de notre visite

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Non

Type de vérification : Vérification annuelle

Date de la précédente visite : 17/02/2021

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 010661222201R 001 a été effectuée

par VILBOUX PASCAL

en présence de M. LE BALAM Tony

A LIMOGES

le 11/02/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ère fois ²	Danger déjà signalé
1 Présence de traces d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT)	X		
3 Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités	X		
4 Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel Motif de non vérification : Coupures BT non autorisées par M.HOUÉE en raison des conditions d'exploitation	NV		
5 Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires électriques	X		
6 Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion	X		
7 Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ ou zones à risques d'explosion	X		
8 Existence de locaux ou emplacements à risques d'incendie ou d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - Présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1er défaut d'isolement, - Protection des circuits alimentant ces locaux ou emplacements par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA.			X
¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.			
Evènements déclarés depuis la vérification précédente Modifications de l'installation : Aucune Incidents : Aucun Dispositions déclarées prises pour améliorer les conditions de sécurité :			
Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées Voir en Annexe la liste de non conformités ou anomalies constatées Absence de note de calcul et absence de vérification initiale suite au changement du régime de neutre.			
Commentaires : Schéma de liaison à la terre de l'installation : TN Un compte rendu Q19 a été délivré Le risque ATEX poussière est nul: Voir document Aéraulique Services N°20191402-186 du 14/2/2019			

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion

ANNEXE

<i>Point de contrôle</i>	<i>Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations</i>	<i>N° de constat de danger</i>
--------------------------	---	--------------------------------

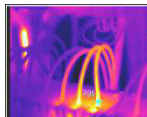
Ensemble d'appareillage BT TGBT (Local BT PREFABRIQUE)

Dispositif DR du circuit Départ canalis B	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis A	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Départ canalis C	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8
Dispositif DR du circuit Carroussel Dérouleuse	Sensibilité de la protection différentielle non adaptée, installer une protection de 300 mA	8

Dossier de contrôle de l'installation électrique par thermographie infrarouge

N° 03793047/2101

Référence client | 0087



Contrôle de l'installation électrique par thermographie infrarouge
Compte rendu Q19

Entreprise Utilisatrice | **ETS HOUEE**
23 RUE DE LA GARE
22130 LANDEBIA

Thermographie infrarouge

Adresse de facturation | **ETS HOUEE**
23 RUE DE LA GARE
22130 LANDEBIA

Lieu de vérification (Entreprise Utilisatrice) | **ETS HOUEE**
16 RUE DE LA GARE
22130 LANDEBIA

Périodicité | ANNUELLE

Dates de vérification | 17 février 2021

Représentant de l'Entreprise Utilisatrice | M. LEBALAM TONY

Intervenant(s) DEKRA | FERRE Brice

Observation(s) | **0 défaut constaté**

Signature



Agence de Rennes
ZA de la Hallerais
Allée du Communal
35770 Vern sur Seiche
Tél. : 02-99-86-72-00 Fax : 02-99-86-99-05

DEKRA

S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES – NAF 7120 B – N°TVA FR 44 433 250 834

Siège Social : 19 rue Stuart Mill – PA Limoges Sud Orange – CS 70308 – 87008 LIMOGES -Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 – www.dekra-industrial.fr

Page 1/15

Sommaire

Q19	3
RAPPORT DE CONTROLE PAR THERMOGRAPHIE INFRAROUGE.....	5
1. MOYENS MIS A DISPOSITION DE L'OPERATEUR DEKRA	6
2. ATTESTATION DE COMPETENCE	7
3. PREAMBULE	7
4. TEXTE DE REFERENCE.....	8
5. METHODOLOGIE.....	8
6. OBJECTIFS	9
7. EQUIPEMENTS UTILISES	10
8. ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE	11
9. LIMITE D'INTERVENTION	12
10. LISTE DES MATERIELS ET INSTALLATIONS PRESENTES	13
11. PRESENTATION DES ANOMALIES.....	14
12. FICHES D'ANOMALIES	15

Q19

Compte rendu de contrôle d'une installation électrique par thermographie infrarouge

Entreprise utilisatrice

Nom (ou raison sociale) : **ETS HOUEE**

✉ : **ETS HOUEE**
16 RUE DE LA GARE
22130 LANDEBIA

Nature de l'activité exercée : **Fabrication d'emballage à base de bois**

Date ou période du contrôle : **le 17 février 2021**

Premier contrôle par thermographie infrarouge Oui Non *

* Si non, le dossier correspondant au précédent contrôle a-t'il été fourni ? Oui Non

Préciser la date du contrôle précédent : 18 février 2020

Opérateur

Je soussigné **Brice Ferré**

opérateur titulaire de l'attestation de compétence en cours de validité délivrée par CNPP.

de l'entreprise intervenante : **DEKRA Industrial SAS**

✉ : **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, BP 308, 87008 LIMOGES Cedex 1**

de l'entreprise utilisatrice

déclare avoir procédé au contrôle conformément aux obligations du document technique APSAD D19.

Synthèse du contrôle

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser les bâtiments concernés par le compte rendu : **Sans Objet**

Pour le ou les bâtiments concernés :

- La liste des matériels et/ou ensembles d'appareillage déclarés correspond-elle à l'intégralité des entités et/ou ensembles d'installations ? Oui Non *

* Si non, celles ne figurant pas dans la liste sont indiquées ci-dessous :

- Tous matériels inaccessibles en sécurité ou en l'absence de moyens d'accès (matériels d'utilisation en hauteur), situés derrière des obstacles non démontables (faux plafonds, ...), introuvables ou inconnus (boîtes de jonction encastrées, ...),
- Tous appareillages des circuits terminaux mis en œuvre dans les cloisons, plafonds et faux plafonds,

- L'intégralité des matériels et/ou ensembles d'appareillage déclarés a-t-elle été contrôlée ? Oui Non

- La présence d'une installation électrique n'appartenant pas à l'entreprise utilisatrice a-t-elle été constatée Oui * Non

* Si oui, préciser le type d'installation (installation photovoltaïque, antenne relais, etc.) :

Nombre d'anomalies :

- de priorité 1 (action immédiate) : **0**
- de priorité 2 (action sous 2 mois) : **0**
- de priorité 3 (action avant le prochain contrôle) : **0**

La liste récapitulative de ces anomalies est présentée en page(s) suivante(s) et fait partie intégrante de ce compte rendu de contrôle Q19.

Liste récapitulative des anomalies constatées

Sur l'installation électrique de l'entreprise utilisatrice : **ETS HOUEE**

Site de :
16 RUE DE LA GARE

22130 LANDEBIA

ANOMALIES

Emplacement / Matériel	Fiche d'anomalie n°.... (1)	Degré de priorité (2)			Défaut déjà signalé	
		1	2	3	Présentant toujours un défaut (3)	Ne pouvant être contrôlé (3)

(1) En cas de report d'anomalie issue d'un précédent contrôle (ne pouvant être contrôlé l'année N), préciser la référence ou l'année du rapport.
 (2) Mettre une croix dans la case de la priorité demandée.
 (3) Si oui, mettre une croix dans la case.

Avis et améliorations proposés : RAS

Doc. Réf. Q19 – 06/2019 – Marque Q19® déposée par CNIP

RENNES Signature de l'opérateur 	Cachet de l'entreprise de l'opérateur <p style="text-align: center;">DEKRA Industrial SAS SAS au capital de 8 628 320 € - RCS L'Ancoëze 433 260 834 AGENCE BRETAGNE Immeuble Sémiramis 1 ZA de la Hallerats - Allée du Communal 35770 VERN SUR SEICHE Tél. 02 99 86 72 00- Fax 02 99 86 99 05</p>
---	---

Rapport de contrôle par thermographie infrarouge

1. MOYENS MIS A DISPOSITION DE L'OPERATEUR DEKRA

Périmètre de l'installation contrôlée :

Conformément au D19, le contrôle est limité aux matériels électriques et/ou ensembles d'appareillages inventoriés dans la liste reproduite ci-après. Cette liste a été :

- Fournie par l'Entreprise Utilisatrice Oui Non
- Complétée par Dekra (modification de structure exclue) Oui Non

L'Entreprise Utilisatrice a missionné Dekra pour établir la liste Oui Non

Si oui, cette liste ne comprend que les matériels et/ou ensembles d'appareillages visibles dans les locaux accessibles. Il appartient à l'Entreprise Utilisatrice de l'étendre aux autres locaux et installations.

- Cette liste a été validée par l'Entreprise Utilisatrice avant le départ de l'opérateur Dekra.
- Cette liste n'a pas été validée par l'Entreprise Utilisatrice. Les matériels figurant dans le rapport sont réputés être les seuls présentés par l'Entreprise Utilisatrice.

Accompagnement : Oui Non

Si oui : Nom : **M. LEBALAM TONY** Qualité : **Responsable de maintenance**

L'accompagnateur doit être habilité à estimer les taux de charge et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de l'opérateur DEKRA. Cette estimation ne peut en aucun cas être contractualisée avec l'Entreprise Intervenante.

L'accompagnateur a réalisé les estimations des taux de charge Oui Non

Ouverture des ensembles d'appareillages et mesurages de grandeurs électriques :

Une personne est désignée au contrat pour réaliser ces actions : Oui Non

- Si oui : Nom : Société :

- L'accompagnateur a procédé à ces actions.
- L'opérateur Dekra a été missionné pour procéder à l'ouverture des ensembles d'appareillages et aux mesurages nécessaires (ex : intensité, ...).

Destinataire du document listant les priorités 1, désigné au contrat :

Nom : **M. LEBALAM TONY**

Présent et signataire du document le jour du contrôle : Oui Non

Si non, le document a été envoyé par mail à l'adresse indiquée au contrat, reproduite ci-après :

- houee.mag@orange.fr

En l'absence d'adresse indiquée au contrat, le document a été envoyé par mail à l'adresse suivante :

-

Destinataire du dossier D19 de contrôle par thermographie infrarouge désigné au contrat :

- Idem ci-avant Nom : [Destinataire dossier D19]

2. ATTESTATION DE COMPETENCE



Cette attestation de compétence permet de réaliser les contrôles par thermographie infrarouge conformément au document technique APSAD D19 et de délivrer des compte-rendus de contrôle Q19.

Recyclage obligatoire tous les 4 ans.



CNPP est titulaire de la certification ISO 9001 et de la qualification OPQF

ATTESTATION DE COMPETENCE

pour le contrôle des installations électriques
par thermographie infrarouge

Attestation n° 10.067 C

Date de fin de validité : 13/03/2022

Dcernée à	Monsieur Brice FERRE
Fait à	Saint-Marcel
Le	13/03/2018

Thibault Gousset
Directeur formation





CNPP

Formation

3. PREAMBULE

Pour les activités présentant des dangers particuliers d'incendie (ou d'explosion), ou lorsque le matériel électrique constitue un élément essentiel de l'outil de production, le contrôle par thermographie infrarouge des installations électriques est très vivement recommandé.

L'incendie engendre des conséquences désastreuses pour l'entreprise qui le subit (souvent la fermeture immédiate ou dans un délai très court). L'électricité étant une des toutes premières causes de départ de feu, la mise en œuvre d'un programme actif de prévention constitue la base d'une gestion efficace et peu coûteuse des risques.

Le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge en fait partie. Il permet, dans les conditions prévues au Document technique D19, la délivrance du **compte rendu de contrôle d'une installation électrique par thermographie infrarouge (Q19)**.

Ce contrôle vient en complément des opérations de maintenance et de vérification réglementaire complète des installations électriques. Il ne se substitue en aucun cas à cette vérification qui permet aussi la délivrance du **compte rendu de vérification périodique d'installation électrique (Q18)**.

4. TEXTE DE REFERENCE

Le présent dossier de contrôle répond aux exigences du Document technique D19 du CNPP (Contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge) élaboré en liaison avec les instances Prévention de la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

Tel que prévu par le D19, il contient le compte rendu de contrôle Q19 en début de dossier, puis le rapport de contrôle. Dans un souci de prévention et d'information, il est dans l'intérêt de tous que l'Entreprise Utilisatrice communique un exemplaire du dossier complet à son assureur.

Certains contrats d'assurance le prévoient.

Tous les dossiers sont conservés par DEKRA et doivent l'être par l'Entreprise Utilisatrice avec une durée minimale correspondant à 2 périodes de contrôles (ou 5 ans dans le cas d'un contrôle ponctuel).

5. METHODOLOGIE

La thermographie infrarouge permet, **sans la mise à l'arrêt des installations**, de mesurer les températures d'une scène observée à l'aide d'une caméra de mesure thermographique, adaptée aux rayonnements infrarouge. La caméra mesure les rayonnements infrarouges sous le contrôle d'un opérateur qui apprécie et maîtrise la situation de mesure.

L'opérateur règle la caméra en tenant compte des conditions d'environnement de chaque appareillage et matériel électrique visé, de la distance de prise de vue et de la nature de chaque matériau (température, émissivité, ...).

Lorsqu'une température excessive est détectée, elle est signalée à l'accompagnateur puis le thermogramme et la photographie numérique sont enregistrés pour permettre la rédaction d'une fiche d'anomalie. Les résultats des mesurages d'intensité aux bornes des matériels complètent cette fiche.

L'analyse et l'interprétation des thermogrammes obtenus après traitement des images enregistrées par cette caméra font apparaître les échauffements anormaux, indécélables ou difficilement décelables lors des vérifications périodiques réglementaires d'installations électriques. Ils résultent, par exemple, de défaut d'appareillage, de problème de mise en œuvre, d'erreur de dimensionnement ou de réglage, ...

Les équipements de travaux et les matériels sont contrôlés en fonctionnement normal avec la charge existante au moment de l'intervention. Ceux qui ont un fonctionnement intermittent ou ponctuel, de trop courte durée pour permettre un échauffement suffisant, à l'arrêt ou hors service sont identifiés avec le motif de non balayage infrarouge (ex : les portes automatiques, les prises de courant ne comportant pas d'éléments branchés, ...). Les boîtes de connexions visibles et accessibles à un contrôle en sécurité ne figurent dans ce dossier qu'en cas d'anomalie décelée.

Le taux de charge est apprécié suivant les indications de l'accompagnateur. Il est fonction des paramètres nominaux et usuels de fonctionnement.

Dans la liste ci-après des matériels et/ou ensembles d'appareillages, ce taux est indiqué en pourcentage de charge (%) ou à défaut par les qualifications suivantes : USUELLE (normale) / FAIBLE / NULLE.

De façon à pouvoir repérer sans ambiguïté chaque matériel, la fiche d'anomalie associée mentionne l'emplacement, la désignation, votre repère (ou identification interne).

Le compte rendu de contrôle Q19 reprend dans sa liste récapitulative des anomalies, tous les matériels qui nécessitent une action de votre part avec le degré de priorité correspondant.

NOTE 1 : Le cas échéant, un matériel présentant des traces d'échauffement visibles mais non contrôlable thermographiquement le jour de l'intervention (par défaut de charge, à l'arrêt, hors tension, ...) fait l'objet d'une mention dans le document listant les priorités 1, avec les explications nécessaires.

NOTE 2 : Cette technique de mesure nécessite la dépose des écrans de protection contre les contacts directs habituellement utilisés devant les borniers et jeux de barres, tel que les plexiglass non transparents au rayonnement infrarouge. Cette opération potentiellement dangereuse doit être menée par une personne habilitée suivant la NF C 18-510.

6. OBJECTIFS

Dans les pages suivantes, les anomalies décelées par thermographie infrarouge sont présentées individuellement sous la forme d'une fiche d'anomalie. Chaque page comprend 3 parties destinées à faciliter la compréhension du phénomène et à prendre les mesures nécessaires.

La 1^{ère} partie permet d'identifier l'anomalie avec une photographie numérique et les informations suivantes :

- ↪ La localisation géographique (bâtiment, atelier, étage, local, machine, ...)
- ↪ L'emplacement du matériel (TGBT, armoire machine, châssis, coffret, boîte, ...)
- ↪ Le matériel en cause (disjoncteur, porte fusible, borne, ...)
- ↪ Votre identification de ce matériel (DJ24, KM12, ...)
- ↪ L'état de fonctionnement de ce matériel lors du contrôle (normal, ...)
- ↪ Le taux de charge estimé par l'accompagnateur de l'Entreprise Utilisatrice (en %)
- ↪ L'intensité nominale de ce matériel (en A)
- ↪ Les valeurs des intensités mesurées (en A)
- ↪ S'il y a lieu, l'environnement particulier (potentiellement aggravant) de ce matériel
- ↪ Les conditions de charge lors du contrôle (intensités, équilibrage, ...)

La 2^{ème} partie permet de visualiser les échauffements à l'aide du thermogramme. Les principaux paramètres de réglages de la caméra figurent à côté de l'image. Les valeurs particulières de températures, ainsi que leurs positionnements sur le thermogramme, sont mentionnés. Si nécessaire, compte tenu des difficultés à prendre des images de bonne qualité en situation réelle de fonctionnement, un lien graphique est effectué entre la photo et l'image thermique.

La 3^{ème} partie est une synthèse des 2 précédentes.

- ↪ Elle présente une synthèse du défaut, c'est-à-dire les causes probables de l'échauffement, voire ces conséquences éventuelles ou ces perspectives d'évolutions.
- ↪ Une solution de principe précisant le degré de priorité est ensuite proposée. Ces degrés de priorité fixant les priorités d'intervention sont les suivants :
 - Priorité 1 : Action immédiate (le nom de la personne ayant procédé à l'action en notre présence durant le contrôle figure au bas de la fiche)
 - Priorité 2 : Action sous 2 mois à compter de la réception du rapport
 - Priorité 3 : Action à réaliser avant le prochain contrôle thermographique périodique (le délai peut être précisé par l'opérateur)
- ↪ Une ligne destinée à votre service maintenance est placée en bas de page. Elle lui permet de noter quelle suite a été donnée à l'anomalie.

7. EQUIPEMENTS UTILISES

- ☞ Caméra infrarouge
 - Marque et type : FLIR I60
 - N° de série : 399022985
 - Date de mise en service : 04 Mai 2011
 - Date de dernière vérification périodique : 08/09/20
 - Type d'objectif (en °) : 25°
 - Champ H x V : 25° x 25°
 - Distance minimale de focalisation (en m) : 0,1
 - Sensibilité thermique (en °C) : < 0,10 °C à +25 °C / 100 mK
 - Type de détecteur : Marquage automatique des points chauds dans une zone
 - Bande spectrale (en µm) : 7,5 à 13 µm
 - Résolution spatiale « IFOV » (en mrad) : 2,42 mrad
 - Gamme de mesure (en °C) : de -5°C à +150 °C

- ☞ Micro-ordinateur portable : HP
- ☞ Logiciel de traitement des thermogrammes : Flir Reporter
- ☞ Appareil photo numérique : FLIR I60
- ☞ Pince ampèremétrique
- ☞ Thermomètre d'ambiance

8. ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE



ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE

Numéro :DKI2020006744

Cette attestation a été établie sur la base de la spécification technique ST LPMES DEC 18 004 du 26/03/2018 pour la vérification périodique des CAMERAS DE MESURE THERMOGRAPHIQUE utilisées pour le contrôle d'installations électriques dans le cadre du D19.

Demandeur : DEKRA Industrial

Dénomination du produit : Caméra de mesure thermographique

Référence commerciale : I60

Numéro de série : 399022985

Mesures et résultats

Vérification préliminaire d'étalonnage
Exigence :
$67.9\text{ °C} \leq T_{\text{mesurée}} \leq 71.9\text{ °C}$
Température retenue :
70.6 °C
Résultat :
Conforme à l'exigence de la ST LPMES DEC 18 004

Uniformité de la réponse thermique
Exigence :
$67.7\text{ °C} \leq T_{\text{mesurée}} \leq 72.1\text{ °C}$
Températures retenues (moyennes sur zone) :
70.7 °C 70.6 °C 70.7 °C 69.8 °C 69.8 °C
Résultat :
Conforme à l'exigence de la ST LPMES DEC 18 004

Le corps thermorayonnant utilisé pour la vérification est de marque HGH et de modèle DCN 1000 N7.
Etalonné le : 30/06/2020 par le laboratoire COFRAC : LNE Paris, N° certificat d'étalonnage : P202938
Température centrale corrigée : 69.9 °C ± 0.5 °C
Dispersion : 0.7 °C

Attestation établie le : 08/09/2020

Valable jusqu'à : 08/09/2021

Cachet et signature de l'entreprise :

DEKRA Industrial SAS
SAS au capital de 12460000 € - 10701 Lisieux - 63-294 494
Service Clientèle Parc Nord
7A L'Esplanade des Champs
10701 Lisieux - CS 70300
87000 Lezignan - Cedex 1
Tél. 03 55 50 44 01 - Fax 03 55 56 44 93

9. LIMITE D'INTERVENTION

Par principe, tous les matériels de l'installation électrique sont à contrôler.

Les contrôles portent sur tous les équipements mentionnés dans la liste des matériels et installations existants fournie par l'Entreprise Utilisatrice et à joindre à la convention d'inspection. Dekra décline toute responsabilité quant aux matériels ou installations électriques ne figurant pas dans la liste remise par l'Entreprise Utilisatrice.

Cette liste peut être complétée au cours du contrôle, dans la limite d'une modification d'installation impliquant une révision de cette convention.

En cas d'absence de liste, les matériels contrôlés sont uniquement ceux présentés par l'accompagnateur. Ils seront réputés être les seuls demandés par l'Entreprise Utilisatrice. L'accessibilité à ces équipements est assurée par le technicien accompagnateur.

Le rapport comprend donc la liste des matériels existants à contrôler. Ceux qui ont un fonctionnement intermittent ou ponctuel, de trop courte durée pour permettre un échauffement suffisant pour être détecté, à l'arrêt ou hors service sont identifiés avec le motif de non balayage infrarouge (ex : les portes automatiques, les prises de courant ne comportant pas d'éléments branchés, les appareillages protégés par des écrans opaques aux infrarouges, ...). Le cas échéant, un matériel présentant des traces d'échauffement visibles mais non contrôlable thermographiquement le jour de l'intervention (par défaut de charge) peut faire l'objet d'une fiche d'anomalie incorporant seulement une photo et les explications nécessaires.

Les canalisations et les boîtes de dérivation accessibles sans démontages font l'objet d'un contrôle à partir du sol et ne figurent dans ce rapport qu'en cas d'anomalie.

De façon à pouvoir les repérer sans ambiguïté, l'emplacement, la désignation, votre repère (ou identification) interne et le cas échéant le numéro de la fiche d'anomalie associée à chaque matériel sont mentionnés dans ce rapport.

Le compte rendu de contrôle Q19 reprend dans sa liste récapitulative des anomalies, tous les matériels qui nécessitent une action de votre part avec le degré de priorité correspondant.

La présence permanente d'un accompagnateur connaissant bien les installations électriques de l'Entreprise Utilisatrice et les risques qu'elles présentent est donc requise. Il doit être habilité à ouvrir les armoires électriques, à effectuer les mesurages des grandeurs électriques nécessaires (ex : intensité, ...) et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de l'opérateur de DEKRA.

Accompagnement :

Oui

Non

Nom : M. LEBALAM TONY

10. LISTE DES MATERIELS ET INSTALLATIONS PRESENTES

LISTE DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS DE L'ETABLISSEMENT : HOUEE

LISTE ETABLIE PAR M. TALLET DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE				A REMPLIR PAR L'OPERATEUR DEKRA INDUSTRIAL LORS DU CONTROLE THERMOGRAPHIQUE IR				
Désignation des Equipements ou Installations	Emplacement des Equipements ou Installations	Repère ou Identification utilisée	% de la Charge nominale et usuelle	Equipement ou Installation ayant été contrôlé			Equipement ou Installation n'ayant pas fait l'objet d'un balayage	
				Sans anomalie constatée	Avec anomalie Fiche N°__	Date	Motif	Date
BÂTIMENT 1								
TGBT	Séchoir		FAIBLE	RAS		17/02		
Armoire séchoir 1		S1	NUL				NC : à l'arrêt	17/02
Armoire séchoir 2		S2	FAIBLE	RAS		17/02		
Coffret chargeur			FAIBLE	RAS		17/02		
Coffret compresseur			FAIBLE	RAS		17/02		
BÂTIMENT 2								
Armoire séchoir 3		S3	FAIBLE	RAS		17/02		
Armoire séchoir 4		S4	FAIBLE	RAS		17/02		
Coffret général vert			FAIBLE	RAS		17/02		

11. PRESENTATION DES ANOMALIES

Dans les pages suivantes, les anomalies décelées par thermographie infrarouge sont présentées individuellement. Chaque page comprend 3 parties destinées à faciliter la compréhension du phénomène et à prendre les mesures nécessaires.

La 1^{ère} partie permet d'identifier l'anomalie avec une photographie numérique et les informations suivantes :

- ↗ La localisation géographique (bâtiment, atelier, local électrique, machine, ...)
- ↗ L'emplacement (TGBT, armoire machine, coffret, boîte, ...)
- ↗ L'appareillage en cause (disjoncteur, porte fusible, borne, ...)
- ↗ Votre identification de l'appareillage en cause (DJ24, KM12, ...)
- ↗ L'état de fonctionnement lors du contrôle (normal, ...)
- ↗ S'il y a lieu, l'environnement particulier (potentiellement aggravant) du matériel visé
- ↗ Les conditions de charge lors du contrôle (intensités, équilibrage, ...)

La 2^{ème} partie permet de visualiser les échauffements à l'aide du thermogramme. Les principaux paramètres de réglages de la caméra figurent à côté de l'image. Les valeurs particulières de températures, ainsi que leurs positionnements sur le thermogramme, sont mentionnés dans ce paragraphe. Si nécessaire, compte tenu des difficultés à prendre des images de bonne qualité en situation réelle d'entreprise, un lien graphique est effectué entre la photo et l'image thermique.

La 3^{ème} partie est une synthèse des 2 précédents.





- ↗ Il présente une synthèse du défaut, c'est-à-dire les causes probables de l'échauffement, voire ces conséquences éventuelles ou ces perspectives d'évolutions.
- ↗ Une solution de principe précisant le degré de priorité est ensuite proposée. Ces degrés de priorité fixant les priorités d'intervention sont les suivants :
 - Priorité 1 : Action immédiate (le nom de la personne ayant procédé à l'action en notre présence durant le contrôle figure au bas de la fiche)
 - Priorité 2 : Action sous 2 mois (à compter de la réception du rapport)
 - Priorité 3 : Action de surveillance du matériel
- ↗ Une ligne destinée au service maintenance est placée en bas de page. Elle permet de noter quelle suite a été donnée à l'anomalie.

12. FICHES D'ANOMALIES

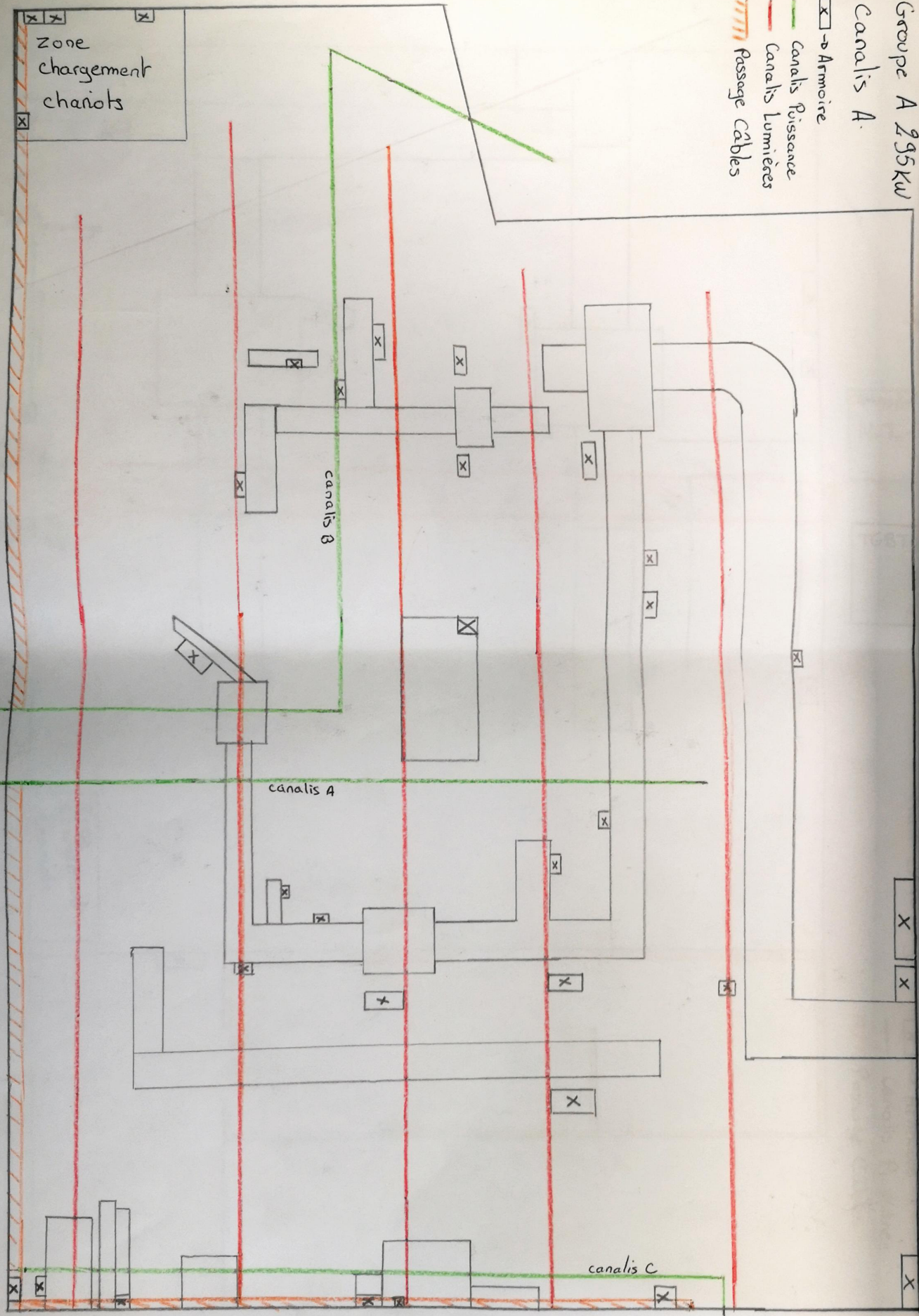
Conclusion : pas d'anomalie constatée le jour de notre visite

Groupe A 295 Kw

Canalis A.

-  -> Armoire
-  Canalis Puissance
-  Canalis Lumieres
-  Passage Câbles

Zone
chargement
chariots

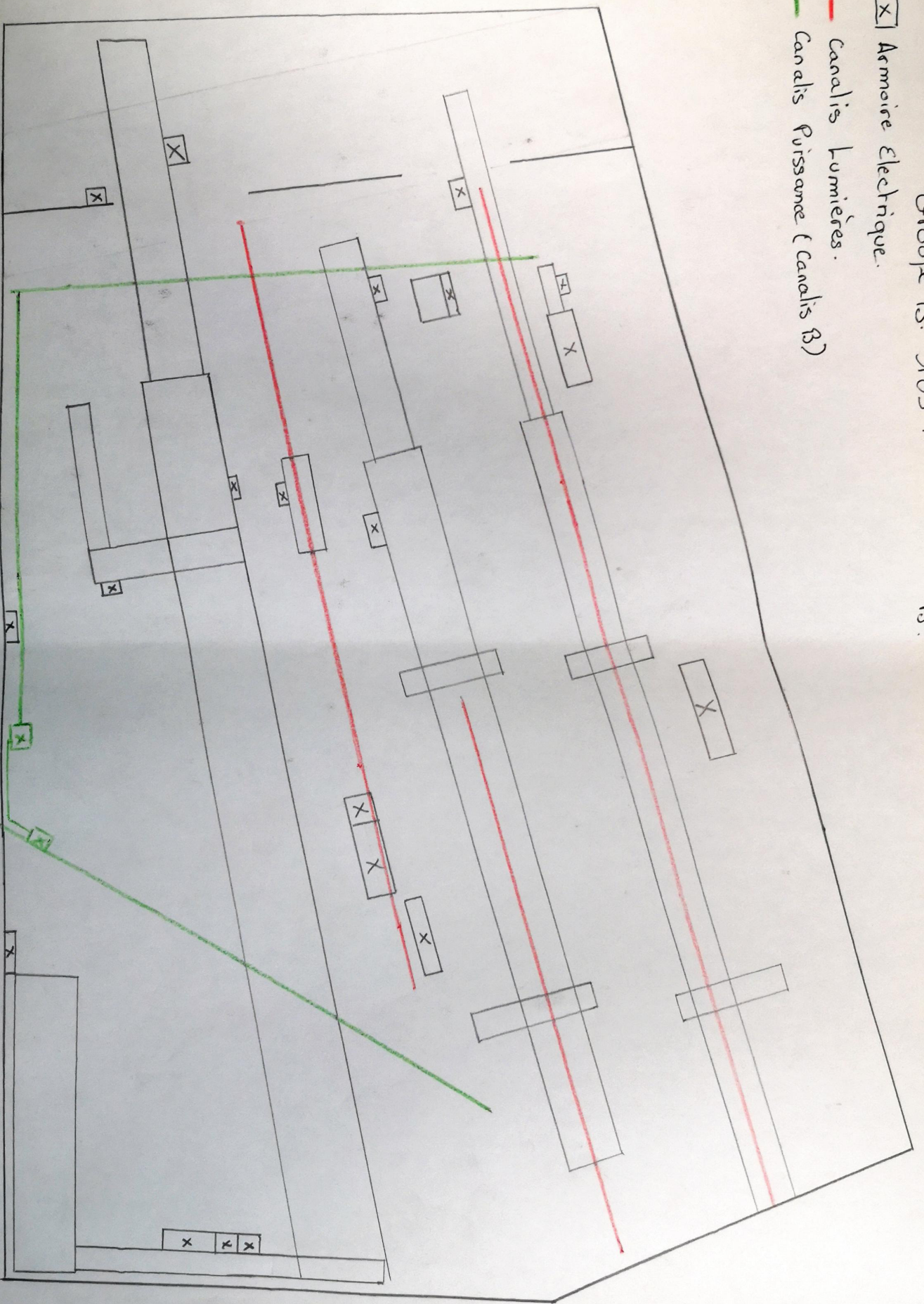


Groupe B. 189 Kw Canalis B.

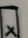
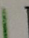
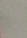

☒ Armoire Electrique.

— Canalis Lumieres.

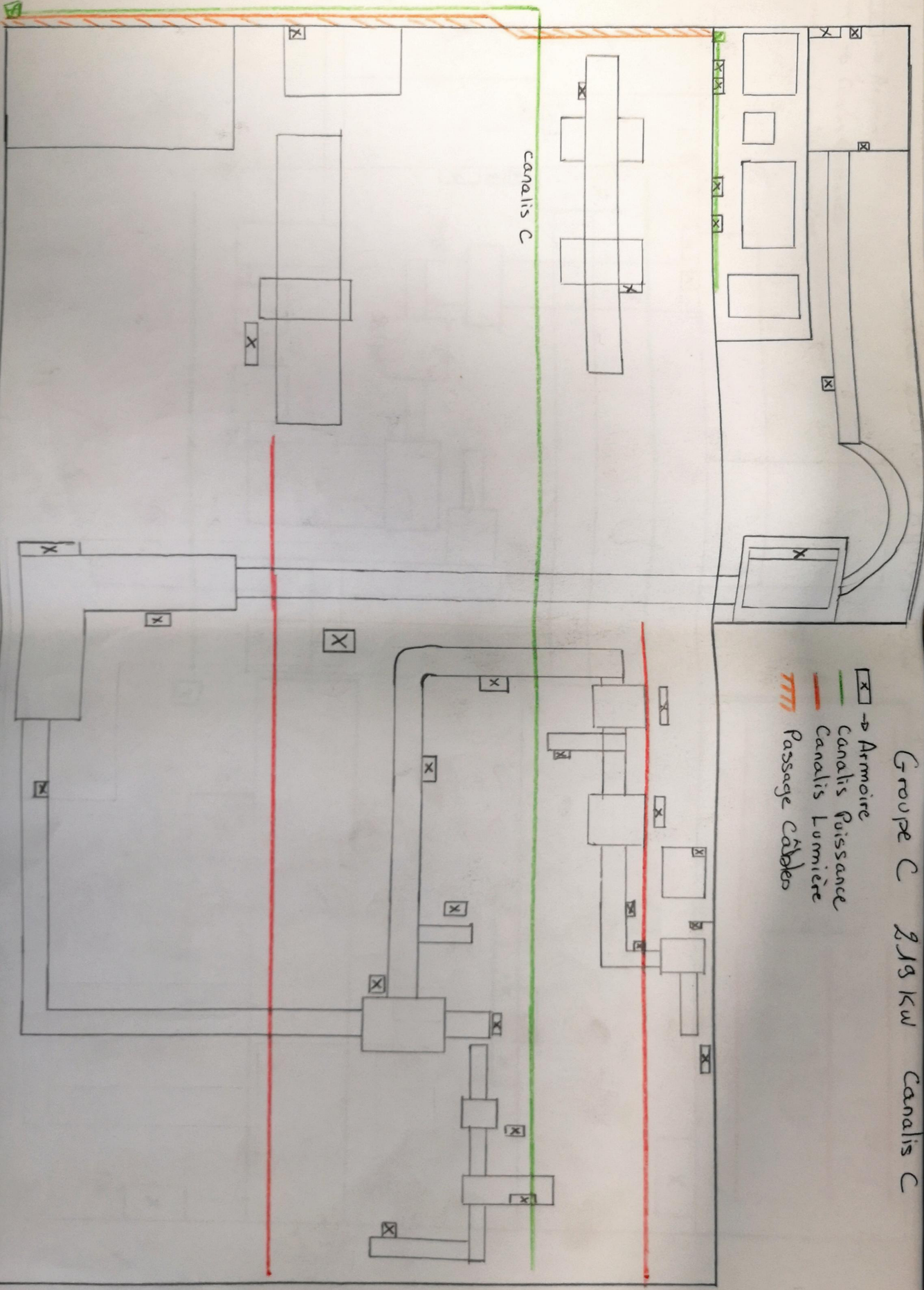
— Canalis Puissance (Canalis B)

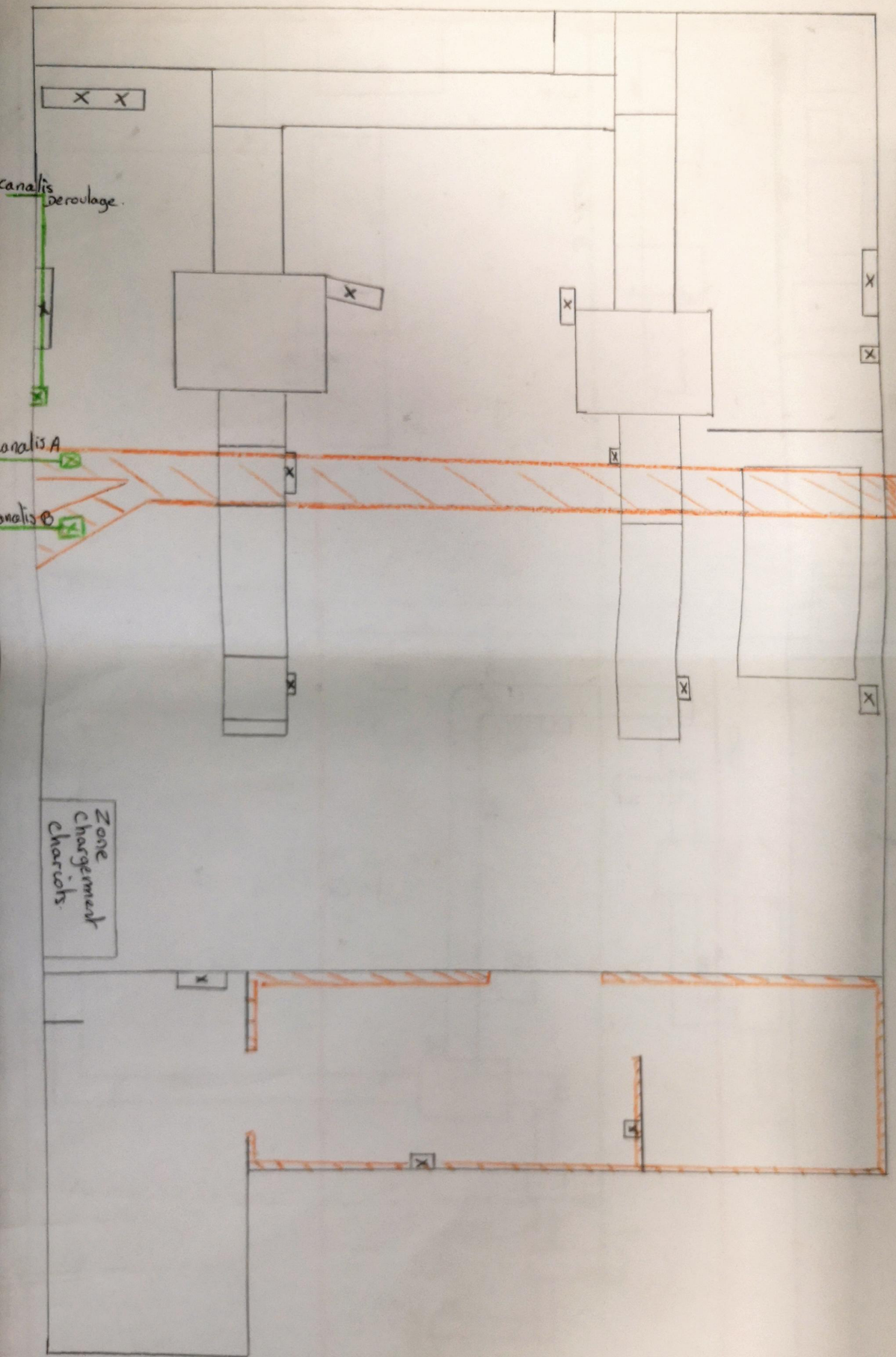


Groupe C 2,19 Kw Canalis C

-  → Armoire
-  Canalis Puissance
-  Canalis Lumière
-  Passage Câbles

canalis C





Transpo
H.T.

TGBT

Zone
chargement
charriots.

Half Deroulage

X → Armoire

— Canalis Puisseance.

/// Passage Cables

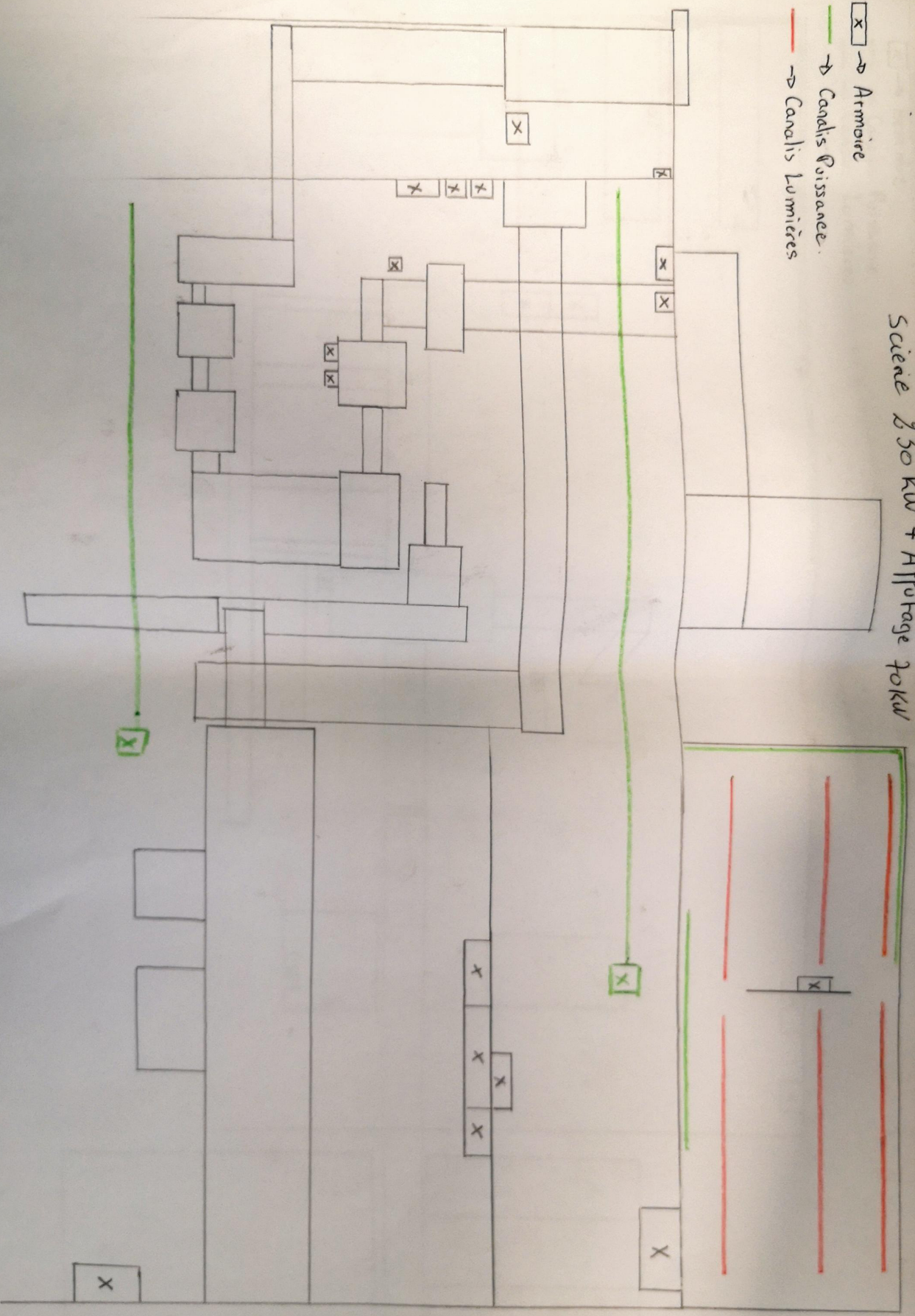
canalis deroulage.

canalis A

canalis B

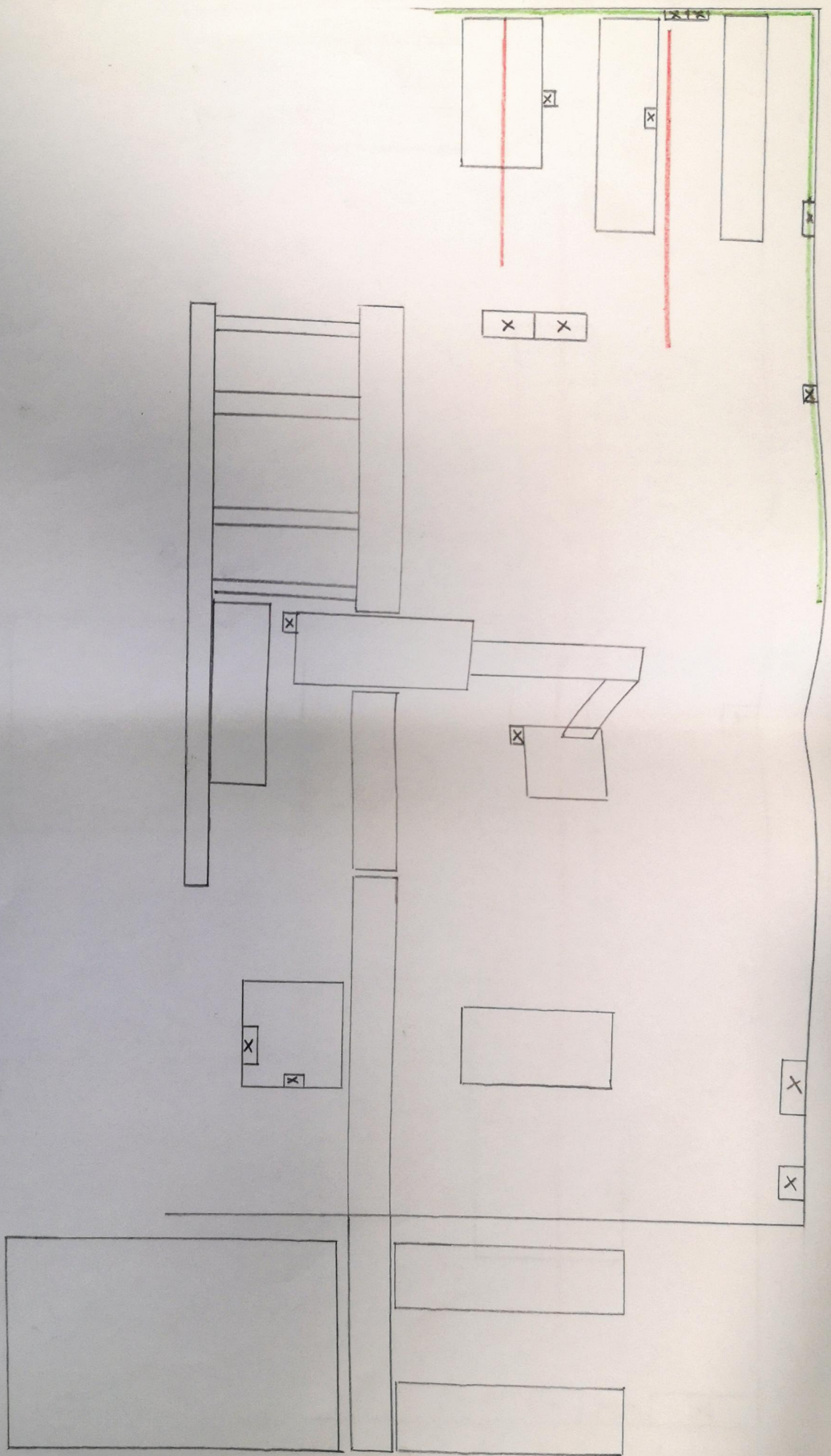
Scène 230 Kw + Appontage 70Kw

- X → Armoire
- Canalis Puissance
- Canalis Lumière



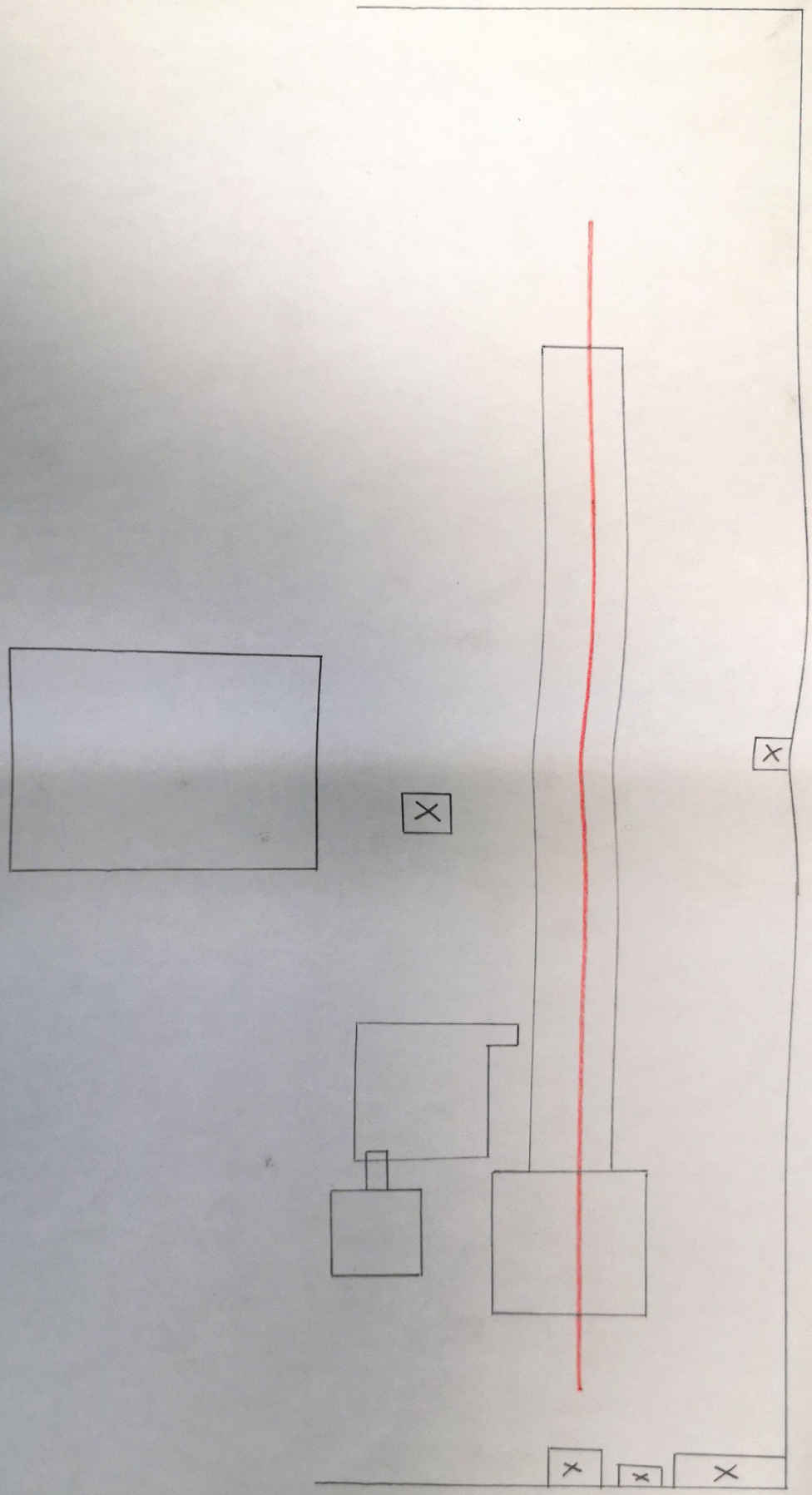
- X → Armoire
- X → Canalis Puissance
- X → Canalis Lumière

Parc à billes 270kw



☒ → Armoire
— → Canalis lumieres

Broyeur Usine 140 Kw
Départ Broyeur



Chaufferie

Les systèmes de chauffage prévus au sein des installations sont les suivants :

- les bureaux sont équipés d'un chauffage par aérothermie via la mise en place d'une pompe à chaleur Air/eau (l'ancienne chaudière fioul a bien été supprimée) ;
- une petite chaudière bois (< 50 kW) est localisée au sein d'un local indépendant réalisé en mur parpaing sans ouverture (à 7,8 m des ateliers de production) . L'air chaud issue de la chaudière est amenée au bâtiment de production via un ventilateur localisé à l'extérieur du local et une gaine (les thermoblocs alimentés en fioul ont été démantelés et la cuve de fioul supprimée).



Figure 28 : Chaudière bois installée

11. Analyse risque foudre

Une analyse du risque foudre a été réalisé en 2015 par le bureau d'études SOCOTEC. Le rapport de l'ARF n° 93280/15/941 en date du 30/04/2015 réalisé par SOCOTEC est joint ci-après.

Le niveau de protection calculé selon la norme NF EN 62-305-2, nous indique que les bâtiments ne doivent pas être protégées contre les effets directs et indirects de la foudre, les structures sont Auto protégée, l'adoption de mesures de protection n'est pas nécessaire. Aucune étude technique n'est demandée.

Ci-joint :

- Analyse du Risque Foudre ;



ANALYSE DU RISQUE Foudre

Dossier : 150493280
000031
Rapport : 93280/15/941
Date : 30 / 04 / 2015
Page : 1/ 36

SOCOTEC FRANCE

Agence Equipements Saint Briec
Centre d'affaires Eleusis
1, Rue Pierre et Marie Curie – BP 11018 – 22196 PLERIN
Tél. : 02 96 58 05 46 - Fax. : 02 96 58 00 15
E-mail : equipements.saint-briec@socotec.com

ANALYSE DU RISQUE Foudre ICPE

ETABLISSEMENTS HOUEE

23 Rue de la Gare
22130 LANDEBIA

Rédigé par : A TASSART
Coordonnées : 06 07 08 13 55 / arnaud.tassart@socotec.com

Qualité : Spécialiste foudre

Visa :

Date de l'intervention : 22 avril 2015

Accompagnateur sur site : M HOUEE et Mme LE BOURHIS

Diffusion du rapport : **OUEST PERFORMANCE**
Parc d'activités des Châtelets - Impasse des Châtelets
22440 PLOUFRAGAN



SOCOTEC
titulaire de la
certification
Global
N° F2C/04

Rapport ARF - Version 2.01



SOMMAIRE

1 GENERALITES	4
1.1 Objectifs de la mission	4
1.2 Référentiels réglementaires et normatifs	5
1.3 Documents fournis par l'exploitant	6
1.4 Limites de la mission	6
2 SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ARF POUR LE SITE	7
2.1 Mesure de prévention et de protection foudre présente sur le site	7
2.2 Détermination des mesures de prévention et de protection foudre	7
3 METHODOLOGIE	8
3.1 Déroulement de l'analyse du risque foudre	8
3.2 Méthode d'analyse	9
3.3 Etapes de l'ARF	10
3.4 Composition des composantes de risque liées à la structure	11
3.5 Logiciel de calcul : JUPITER	12
3.6 Définition des zones d'une structure	12
4 PRESENTATION DU SITE	13
4.1 Activité de l'établissement	13
4.2 Situation géographique	13
4.3 Incident lié à la foudre	14
4.4 Rubriques des installations classées	14
5 BATIMENT PRODUCTION	15
5.1 Caractéristique interne	15
5.2 Installations de protection contre la foudre existantes	16
5.3 Taille de la structure	16
5.4 Caractéristiques des lignes entrantes et des matériels internes	16
5.5 Définition des zones	18